

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

COMMUNE DE OTTERSWILLER

Marché de travaux à procédures adaptées en application des articles L 2123-1 et R 2123-1 du Code de la commande publique concernant :

CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE EN CENTRE BOURG ET AMENAGEMENT QUALITATIF DES ESPACES VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT-MICHEL

REGLEMENT DE LA CONSULTATION (R-C)

Maître de l'ouvrage :

COMMUNE DE OTTERSWILLER

Mairie 1 rue Principale 67700 OTTERSWILLER
Tél : 03.88.91.22.05

Maître d'œuvre :



GÉOMÈTRE - EXPERT

CABINET JG LAMBERT ET ASSOCIES

33, rue de Phalsbourg 67260 SARRE UNION
Tél : 03 88 00 21 21 @ : be@lambert-geometre.fr

1 Contenu du dossier de consultation

1.1 PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE CONSULTATION :

- Le présent Règlement de la Consultation (R.C),
- L'Acte d'Engagement (A.E) et ses annexes :
 - Annexe 1 : Demande d'acceptation d'un sous-traitant (à multiplier par le nombre de sous-traitants)
 - Annexe 2 : Description des moyens prévus pour le chantier objet du présent appel d'offres.
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P),
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P),
- Le Détail Estimatif,
- Le bordereau des prix unitaires (B.P.U),
- Un plan guide.

2 Condition de la consultation

2.1 CADRE DE LA CONSULTATION:

Marché de travaux à procédures adaptées en application des articles L 2123-1 et R 2123-1 du Code de la commande publique.

2.2 DECOMPOSITION EN TRANCHES OU EN LOTS:

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

L'opération de travaux est décomposée en 2 tranches : Tranche Ferme et Tranche Optionnelle.

Si la tranche optionnelle est retenue par le maître d'ouvrage, elle sera intégrée au marché durant l'exécution du marché.

2.3 DISPOSITIONS DIVERSES:

Les candidats peuvent remettre une offre soit :

- en tant que candidat unique,
- en tant que membre d'un ou plusieurs groupements.

Cependant le candidat ne peut cumuler les deux qualités, et ne peut être mandataire que d'un seul et unique groupement pour un même marché.

2.4 DELAI D'EXECUTION :

Le délai d'exécution maximum des travaux est fixé par l'article 3 de l'acte d'engagement. Toutefois, l'entrepreneur peut proposer un délai d'exécution différent de celui mentionné dans l'article 3 de l'acte d'engagement sans le dépasser. Le délai étant un critère d'attribution, il sera apprécié lors du jugement des offres.

2.5 DELAIS DE VALIDITE DE L'OFFRE:

Le délai de validité de l'offre est fixé à 150 jours à compter de la date limite de remise des offres.

2.6 MODIFICATION DE DETAIL DU DCE PAR LA PERSONNE PUBLIQUE

La personne publique se réserve le droit d'apporter au plus tard 5 jours avant la date limite fixée par la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation des entreprises (DCE).

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

3 Présentation des offres

Les offres des concurrents seront rédigées exclusivement en langue française.

Le candidat est informé que l'administration souhaite conclure le marché dans l'unité monétaire suivante : l'Euro.

ÉLÉMENTS NECESSAIRES A L'EXAMEN DES CANDIDATURES

Chaque candidat ou chaque membre de l'équipe candidate devra produire les pièces suivantes

- Formulaire DC1 ou équivalent : Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants
- Formulaire DC2 ou équivalent : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement
- Redressement judiciaire : Le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ;
- Déclaration sur l'honneur : Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- Engagement juridique des opérateurs invoqués à l'appui de la candidature : pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique ;
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionné aux articles L.5212-1 à L 5212-11 du Code du travail
- Déclaration de chiffre d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.
- Attestation d'assurance : déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
- Déclaration d'effectifs : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Références de travaux similaires : liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.
- Liste des moyens techniques : déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Le candidat pourra prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière.

Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces relatives à cet intervenant visées au présent article ci-dessus.

Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du marché par un engagement écrit de l'intervenant.

En vertu de l'article 49 II du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, dans le cadre de leur candidature, il est exigé que les candidats joignent une traduction en français aux éléments rédigés dans une autre langue.

Enfin, selon les dispositions de l'article 49 du décret précité, le pouvoir adjudicateur accepte que les candidats présentent leur candidature sous la forme d'un document unique de marché

européen (DUME) établi conformément au modèle fixé par le règlement d'exécution 2016/7 de la Commission européenne du 5 janvier 2016 établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen en lieu et place de la déclaration sur l'honneur et des renseignements justifiant de leurs capacités. Dans ce cas, il est précisé que le pouvoir adjudicateur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer dans le document unique de marché européen qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises sans fournir d'informations particulières sur celles-ci.

Le DUME devra obligatoirement être rédigé en français.

Le respect de ces consignes montrera l'intérêt du candidat pour l'offre.

ÉLÉMENTS NECESSAIRES AU CHOIX DE L'OFFRE

- L'acte d'engagement et ses annexes : Complétés et signés.
- Annexe 1 : Demande d'acceptation d'un sous-traitant et conditions de paiement du contrat de sous-traitance.
- Annexe n°2 : Description des moyens prévus pour le chantier objet du présent appel d'offres.
- Le CCAP: signé et à accepter sans modification;
- Le CCTP: signé et à accepter sans modification;
- Le Devis Estimatif des Prix (DQE) : complété et signé. Il est indispensable de joindre la version Excel complété du devis estimatif (il faut utiliser le fichier Excel joint, pas d'export SPIGAO ou autre...).
- Le Bordereau des Prix Unitaires : complété et signé.

Le justificatif des dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution des travaux précisera :

- Les moyens humains et matériels qui seront affectés à ce chantier, de manière à respecter les délais demandés (à remplir dans l'annexe 2 de l'acte d'engagement).
- La provenance des matériaux prévus pour le chantier.

4 Jugement des offres

Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues aux articles 52 à 55 du code des marchés publics.

Seront éliminés les candidats dont les capacités professionnelles ou financières sont jugées insuffisantes pour la réalisation du présent projet.

Le Pouvoir Adjudicataire choisira le candidat le mieux disant conformément aux critères d'attribution pondérés suivant :

Critères d'attribution	Coefficient
La valeur technique de l'offre appréciée en fonction des documents explicatifs joints au projet de marché selon la répartition suivante : 1 = Moyens en matériel et personnel affecté spécifiquement au chantier (à remplir dans l'annexe 2): 7 points 2 = Note sur la provenance des matériaux prévus pour le chantier : 3 points Le rapport est égal à la somme des points divisée par 10	3,5
Le montant de l'offre après analyse du devis estimatif et du Bordereau des Prix unitaires : Le rapport est égal au montant de la moyenne des offres divisé par le montant proposé par le candidat	6
Le délai proposé par le candidat : Le rapport est égal au délai moyen divisé par le délai proposé	0,5
Nombre total de points : (3,5 X rapport « Valeur technique ») + (6 X rapport « Prix ») + (0,5 X rapport « Délai »)	

Le marché est attribué à l'entreprise qui a le nombre de point le plus élevé. En cas d'égalité de note, le marché est attribué au moins disant.

Les offres des candidats doivent être entièrement conformes au dossier de consultation. Toute offre présentée sur un document non conforme à celui fourni par la personne publique se verra éliminée de plein droit sans que l'entreprise puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Tout rabais ou remise qui ne sont pas autorisés par le présent règlement ne seront pas pris en compte.

Dans le cas d'erreurs de calcul qui seraient constatées dans le Détail Estimatif des Prix, figurant dans l'offre d'un candidat, Il n'en sera pas tenu compte dans le jugement de la consultation. Il lui sera demandé, par courrier, de modifier le sous détail de prix afin de rendre cohérente son offre de prix. En cas de refus de sa part, son offre sera éliminée.

Des précisions pourront être demandées au candidat soit lorsque l'offre n'est pas suffisamment claire et doit être précisée ou sa teneur complétée, soit lorsque l'offre paraît anormalement basse ou encore dans le cas de discordance entre le montant de l'offre d'une part et les éléments ayant contribué à la détermination de ce montant d'autre part.

Le Pouvoir Adjudicataire pourra, à tout moment, ne pas donner suite à la procédure pour des motifs d'intérêt général.

5 Négociations

Le pouvoir adjudicataire se réserve le droit de conduire une négociation avec les candidats de son choix.

6 Variantes

Le présent marché n'est pas ouvert à variantes

7 Conditions de retrait, d'envoi et de remise des offres

7.1 *REMISE DES OFFRES:*

Le dossier sera transmis électroniquement, au moyen d'un pli contenant les pièces de la candidature et de l'offre.

Cette transmission se fait par le biais de la plateforme Alsace marchés publics :

<https://portail.alsacemarchespublics.eu/acheteurs-publics/>

La date limite de réception des plis est fixée au :

Mardi 8 juillet 2025 à 12H00

Les offres doivent impérativement parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées ci-dessus.

Transmission électronique

Textes de référence :

- dispositions de l'article 43 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et des articles 40 et 42 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics
- dispositions de l'arrêté du 15 juin 2012 (NOR: EFIM1222915A) relatif à la signature électronique dans les marchés publics
- dispositions de l'arrêté du 14 décembre 2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics (NOR: ECEM0929046A)
- plus généralement la réglementation en vigueur applicable précisant les dispositions relatives à la dématérialisation.

Conformément aux dispositions du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, Les offres sont transmises dans des conditions qui permettent d'authentifier la signature du candidat selon les exigences posées aux articles 1316 à 1316-4 du code civil et selon les modalités suivantes.

L'utilisation de la plateforme susmentionnée est gratuite, toutefois, les frais d'accès au réseau sont à la charge de chaque candidat.

Il est rappelé que la durée du téléchargement est fonction du débit de l'accès à Internet du soumissionnaire et de la taille des documents à transmettre.

Seule la bonne fin de la transmission complète du dossier génère l'accusé de réception de pli électronique qui doit intervenir avant la date et l'heure fixées dans l'avis de publicité et dans le présent document.

Il est rappelé aux candidats de ne pas transmettre leur offre quelques minutes avant l'heure limite et de s'être assuré qu'ils maîtrisent bien le mode de fonctionnement de la plateforme.

AVERTISSEMENTS :

- Tout fichier constitutif de la candidature ou de l'offre devra être traité préalablement par le candidat par un anti-virus. La réception de tout fichier contenant un virus entraîne l'irrecevabilité du pli et celui-ci sera considéré comme n'ayant pas été reçu. Le soumissionnaire en sera averti. Toutefois, si le candidat a transmis une copie de sauvegarde de son offre, dans les délais de dépôt des candidatures et des offres, la Collectivité procédera à l'ouverture de cette copie de sauvegarde.
- Sous réserve de la copie de sauvegarde, le double envoi est interdit.
- Si une offre est envoyée plusieurs fois, le dernier envoi annule et remplace les précédents si celui-ci est parvenu avant les dates et heures limites.
- Une même offre ne peut être envoyée pour partie sous forme électronique et pour partie sous forme papier.
- Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit être signée individuellement. Par conséquent, la seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat.

Signature électronique de l'offre :

L'offre remise par voie dématérialisée peut être signée électroniquement.

Dans cette optique, le candidat doit détenir un certificat de signature électronique. Le recours à la signature électronique est à sa charge. La signature électronique est un procédé ayant une triple fonction : servir à identifier le signataire, manifester sa volonté d'adhésion à l'acte signé, garantir l'intégrité de l'acte auquel elle s'applique.

La signature électronique consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache. La capacité à signer électroniquement repose sur l'utilisation d'un certificat.

L'attention du candidat est attirée sur le délai administratif demandé par les organismes de certification pour la délivrance des certificats de signature électronique. Il convient donc d'anticiper le plus possible la demande de certificat par rapport à la date limite de réception de l'offre.

Conformément aux articles 2 et 3 de l'arrêté du 15 juin 2012 relatif à la signature électronique dans les marchés publics, l'opérateur économique utilise un certificat de signature appartenant :
A l'une des catégories de certificats constitutifs d'un produit de sécurité mentionné à l'article 12 de l'ordonnance du 8 décembre 2005 susvisée et figurant sur la liste prévue à l'article 8 de l'arrêté du 18 janvier 2012 relatif au référencement de produits de sécurité ou d'offres de prestataires de services de confiance ;

ou

A l'une des catégories de certificats délivrées par une autorité de certification figurant sur la liste de confiance d'un Etat-membre, telle qu'établie, transmise et mise à la disposition du public par voie électronique par la Commission européenne conformément à l'article 2 de la décision 2009/767/CE du 16 octobre 2009 modifiée établissant des mesures destinées à faciliter l'exécution de procédures par voie électronique par l'intermédiaire « des guichets », conformément à la directive 2006/123/CE du Parlement européen et du Conseil ;

ou

A l'une des catégories de certificats délivrées par une autorité de certification, française ou étrangère, qui répondent à des normes équivalentes à celles du référentiel général de sécurité, défini par le décret n°2010-112 du 2 février 2010.

Le signataire transmet, avec le document signé, le mode d'emploi permettant de procéder aux vérifications nécessaires. Ce mode d'emploi contient, au moins, les informations suivantes :

La procédure permettant la vérification de la validité de la signature ;

L'adresse du site internet du référencement du prestataire par le pays d'établissement ou, à défaut, les données publiques relatives au certificat du signataire, qui comportent, au moins, la liste de révocation et le certificat du prestataire de services de certification électronique émetteur.

La signature est au format XAdES, CAdES ou PAdES.

NB : la signature du zip ne vaut pas signature pour chaque document. La signature manuscrite scannée n'a que la valeur de copie et ne peut remplacer la signature électronique.

Formats de fichiers acceptés :

Les documents fournis doivent être dans l'un des formats suivants, sous peine d'irrecevabilité de l'offre :

- Format bureautique propriétaire de Microsoft compatible version 2003 (.doc, .xls et .ppt),
- Format texte universel (.rtf),
- Format PDF (.pdf),
- Formats images (.gif, .jpg et .png),
- Format pour les plans (.dxf et .dwg).

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Rappels généraux : Dossier ZIP et signature scannée :

Les documents transmis par voie électronique pourront être rematérialisés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite du marché papier.

- Chaque fichier à signer doit être signé individuellement, de telle sorte que chaque signature puisse être vérifiée indépendamment des autres,
- Un dossier zip signé n'est pas accepté comme équivalent à la signature de chaque document qui constitue le dossier zip,
- Une signature manuscrite scannée n'a pas d'autre valeur que celle d'une copie et ne peut pas remplacer la signature électronique.

Copie de sauvegarde :

Les candidats peuvent également transmettre, dans les délais impartis pour la remise des plis, une copie de sauvegarde sur support physique électronique (CD-Rom, DVD-Rom, clé USB) ou sur support papier. Cette copie est transmise, à l'adresse du coordonnateur du, sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention : « copie de sauvegarde », l'identification de la procédure concernée et les coordonnées de l'entreprise.

Les documents de la copie de sauvegarde doivent être signés (pour les documents dont la signature est obligatoire). Si le support physique choisi est le support papier, la signature est manuscrite. Si le support physique choisi est électronique, la signature est électronique.

Cette copie de sauvegarde pourra être ouverte en cas de défaillance du système informatique ou lorsqu'un virus est détecté dans le document électronique transmis par le candidat.

Les plis contenant la copie de sauvegarde, non ouverts, seront détruits à l'issue de la procédure par le pouvoir adjudicateur.

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

COMMUNE DE OTTERSWILLER

Marché de travaux à procédures adaptées en application des articles L 2123-1 et R 2123-1 du Code de la commande publique concernant :

CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE EN CENTRE BOURG ET AMENAGEMENT QUALITATIF DES ESPACES VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT-MICHEL

ACTE D'ENGAGEMENT (A-E)

Maître de l'ouvrage :

COMMUNE DE OTTERSWILLER

Mairie 1 rue Principale 67700 OTTERSWILLER

Tél : 03.88.91.22.05

Maître d'œuvre :



GÉOMÈTRE - EXPERT

CABINET JG LAMBERT ET ASSOCIES

33, rue de Phalsbourg 67260 SARRE UNION

Tél : 03 88 00 21 21 @ : be@lambert-geometre.fr

ACTE D'ENGAGEMENT

MAITRE DE L'OUVRAGE : COMMUNE DE OTTERSWillER

REPRESENTANT LEGAL DE LA COLLECTIVITE : Monsieur le Maire

OBJET DU MARCHÉ : CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE EN CENTRE BOURG ET AMENAGEMENT QUALITATIF DES ESPACES VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT-MICHEL

Date du marché :	Réservé pour la mention « Nantissement »
Montant T.T.C	
Imputation :	

CADRE DE LA CONSULTATION:

Marché de travaux à procédures adaptées en application des articles L 2123-1 et R 2123-1 du Code de la commande publique.

MAITRISE D'OEUVRE:

Cabinet JG LAMBERT et Associés
33, Rue Phalsbourg
67260 SARRE-UNION

ORDONNATEUR : Monsieur le Maire de la COMMUNE DE OTTERSWillER.

COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS : Monsieur le trésorier principal de la COMMUNE DE OTTERSWillER

1 Contractant

Je soussigné,

Mr/Mme.....

.....
(Nom, prénom et fonction du signataire)

Agissant au nom et pour le compte de :

.....

.....
(Raison sociale et adresse)

Numéro de téléphone :..... @ :

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E :

Numéro SIRET :

Numéro code APE :

N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés :

- Agissant en tant que mandataire du groupement solidaire¹
- Agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint
- Agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint
pour l'ensemble des entrepreneurs groupés ayant signé la lettre de candidature du...../...../.....

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés à l'article n° 45 et 46 du code des marchés publics

Je m'engage ou **j'engage le groupement dont je suis mandataire**², sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les travaux qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 150 jours à compter de la date de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

1 Cocher la case correspondant à votre situation

2 Rayer la mention inutile

2 Prix des prestations

2.1 *Montant du marché :*

Les modalités de variation des prix sont fixées au C.C.A.P à l'article N°3.4,
Les travaux seront rémunérés au mètre sur la base de la quantité estimée multipliée par le prix unitaire indiqué sur le Bordereau des Prix Unitaires.
L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle ressort du devis estimatif est :

Montant Tranche Ferme :

Prix hors T.V.A :€

T.V.A au taux de, soit.....€

Montant T.V.A incluse :€

Montant T.V.A incluse en toutes lettres :

.....

.....

Montant Tranche Optionnelle :

Prix hors T.V.A :€

T.V.A au taux de, soit.....€

Montant T.V.A incluse :€

Montant T.V.A incluse en toutes lettres :

.....

.....

Montant TOTAL Tranche Ferme + Tranche Optionnelle :

Prix hors T.V.A :€

T.V.A au taux de, soit.....€

Montant T.V.A incluse :€

Montant T.V.A incluse en toutes lettres :

.....

.....

2.2 Montant sous-traité :

Montant sous-traité au marché :

L'annexe n°1 jointe au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par ces sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à ces annexes s'élève à :

Prix hors T.V.A :€

T.V.A au taux de, soit.....€

Montant T.V.A incluse :€

Montant T.V.A incluse en toutes lettres :
.....

Montant sous-traité envisagé :

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance les concernant au pouvoir adjudicataire.

Les sommes figurant sur ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Nature de la prestation	Montant hors T.V.A	Montant de la T.V.A	Montant T.V.A incluse
TOTAL :

2.3 Créance présentée en nantissement ou cession :

Le montant maximal de la créance que je pourrai présenter en nantissement ou céder est ainsi

de : Montant T.T.C :€

Montant T.V.A incluse en toutes lettres :
.....

3 Délai

Le délai d'exécution des travaux proposé par l'entrepreneur est jours calendaires.

NOTA : Ce délai ne devra pas dépasser **75 jours**.

Le délai contractuel d'exécution des travaux prend effet à la date mentionnée dans l'ordre de service prescrivant le commencement les travaux.

4 Date de démarrage des travaux

Date prévue de démarrage des travaux : Septembre 2025

5 Paiements

L'entreprise signataire,

accepte le renonce au

paiement de l'avance forfaitaire prévue à l'article 87 du code des Marchés Publics.

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées au C.C.A.P. Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes bancaires suivants :

⇒ ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :

Numéro de compte :

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
.....

Etablissement bancaire:.....

Adresse :.....

Dans la monnaie de règlement suivante : EUROS

En cas de groupement d'entreprises solidaires, les soussignés entrepreneurs groupés, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis à vis des entrepreneurs groupés solidaires.

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

J'affirme sous peine de résiliation du présent marché, ou de mise en régie à mes torts exclusifs que la (les) sociétés(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant des articles 43 et 44 du code des marchés publics.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT OU DU MANDATAIRE DU GROUPEMENT :

Fait en un seul original

A.....

Le

Signature de l'entrepreneur
Apposer la mention manuscrite
« Lu et approuvé »

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATAIRE

*Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement*

A

Le.....

Signature du Pouvoir Adjudicateur

<p style="text-align: center;">ANNEXE N° 1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE SOUS-TRAITANCE</p>
--

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et conditions de paiement du contrat de sous-traitance

DESIGNATION DU MARCHE

MARCHE :

OBJET :

TITULAIRE :

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES

NATURE :

MONTANT T.T.C :

SOUS-TRAITANT

Nom et raison sociale :

Forme juridique :

N° SIRET :

N° registre du commerce :

Adresse :

Numéro de compte :

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
.....

Etablissement bancaire:.....
Adresse :.....

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

Modalité de calcul et de versement des avances et des acomptes :

⇒
.....

Date (ou mois) d'établissement des prix:

⇒
.....

Modalités de variation des prix:

⇒
.....

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses:

⇒
.....

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du Code des Marchés Publics :

Comptable assignataire des paiements : Mr le Trésorier principal de la COMMUNE DE OTTERSWILLER.

Signature du Pouvoir Adjudicateur,

Le Titulaire du marché,

ANNEXE N°2 A L'ACTE D'ENGAGEMENT

DESCRIPTION DES MOYENS PREVUS POUR LE CHANTIER OBJET DE LA PRESENTE CONSULTATION

A COMPLETER PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Moyens humains :

Encadrement (nom du conducteur de travaux et de son suppléant interlocuteurs uniques du Maître d'œuvre):

.....
.....

Nombres d'équipes:

Composition des équipes par qualification professionnelle (paveur, terrassier, maçon, poseur de canalisations, conducteur d'engins....) :

.....
.....
.....
.....

Moyens matériels (Nombre, type et caractéristiques des engins affectés au chantier, par poste) :

Terrassement/remblaiement :

.....
.....

Transports des matériaux :

.....
.....

Compactage des matériaux de remblais (GNT, matériaux recyclés....) :

.....
.....

Pose et compactage des matériaux hydrocarbonés à chaud :

.....
.....

Pose des bordures, caniveaux et matériaux modulaires :

.....
.....

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

COMMUNE DE OTTERSWILLER

Marché de travaux à procédures adaptées en application des articles L 2123-1 et R 2123-1 du Code de la commande publique concernant :

**CREATION D'UNE AIRE DE
STATIONNEMENT PERMEABLE EN
CENTRE BOURG ET AMENAGEMENT
QUALITATIF DES ESPACES
VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT-
MICHEL**

**CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES
PARTICULIERES (C.C.A.P)**

Maître de l'ouvrage :

COMMUNE DE OTTERSWILLER

Mairie 1 rue Principale 67700 OTTERSWILLER
Tél : 03.88.91.22.05

Maître d'œuvre :



CABINET JG LAMBERT ET ASSOCIES

33, rue de Phalsbourg 67260 SARRE UNION
Tél : 03 88 00 21 21 @ : be@lambert-geometre.fr

1 Objet de la consultation

La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P).

Le C.C.A.G. est intégralement applicable sauf précisions énoncées dans ce C.C.A.P.

2 Contenu des prix - Mode d'évaluation des ouvrages

2.1 *Mode d'évaluation des ouvrages – règlement des comptes*

2.1.1 Modalité d'établissement des prix

Les prix du marché sont hors T.V.A. et sont établis, en tenant compte, sans que l'énumération ci-après soit limitative :

- de tous les travaux décrits ou non, mais nécessaires au complet et parfait achèvement ainsi qu'au bon fonctionnement des ouvrages et leur conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, compris toutes sujétions, finitions, raccords et nettoyage avant emploi de matériaux et fournitures neufs et de première qualité,
- de tous les salaires et frais liés à la réalisation parfaite de l'ouvrage,
- des sujétions qu'est susceptible d'entraîner l'exécution simultanée des différents lots.
- des sujétions dues aux exigences techniques du coordonnateur santé, prévention, sécurité SPS, dans le cadre de sa mission,
- des dégâts causés aux voies publiques dont la réparation est à la charge de l'entreprise responsable par *dérogation à l'article 34.1 du CCAG*,
- des dépenses liées aux mesures particulières concernant la sécurité et la protection de la santé, depuis la notification du marché jusqu'à la fin du délai de garantie de parfait achèvement.

2.1.2 Caractéristiques des prix pratiqués

Les ouvrages ou prestations faisant l'objet du marché seront réglés par application des prix unitaires dont le libellé est donné dans le bordereau des prix unitaires.

2.2 *Travaux en régie*

Le règlement des travaux en régie sera effectué en prenant en considération dans les décomptes :

Pour la main-d'œuvre mise à la disposition du maître d'œuvre par le titulaire :

- les salaires majorés de 111 % ;
- les indemnités de panier et de petits déplacements ainsi que les primes de transport majorées de 88 % ;
- les indemnités de grands déplacements majorées de 6 % ;

Pour les fournitures, leurs prix d'achat hors-taxe majorés de 11 % ;

Pour les locations de matériels déjà présents sur le chantier, les sommes résultant des locations journalières en jours ouvrés seront proposées par les entreprises et négociées avec le maître d'œuvre. Celles-ci pourront établir leurs prix à partir des barèmes des loueurs locaux de matériel, ou bien à partir de diverses méthodes de détermination des charges d'emploi (la méthode analytique de prix établie par le Service des Etudes Techniques des Routes et Autoroutes, la méthode 86 de la Fédération Nationale des Travaux Publics, etc.).

Les coefficients majorateurs ci-dessus sont réputés tenir compte des charges accessoires aux salaires, des frais généraux, ainsi que des impôts et taxes autres que la TVA.

L'obligation pour le titulaire d'exécuter des travaux en régie cesse lorsque le montant total des droits à remboursement atteint 3 % montant du marché

2.3 Modalités de règlement des comptes du marché

Les projets de décomptes seront présentés conformément à l'article 13.1 du C.C.A.G travaux et selon le modèle qui sera fourni au titulaire lors de la notification du marché.

Les comptes seront réglés suivant les règles de comptabilité publique.

Par dérogation à l'article 13.4.4. du C.C.A.G., le titulaire doit renvoyer le décompte général au maître d'œuvre dans un délai de 20 jours.

2.4 Sujétions relatives à l'exécution des travaux

Le titulaire supporte les frais de l'exécution des trous, scellements, bouchages et raccords qui sont nécessaires à l'exécution des prestations faisant l'objet de son marché.

Nettoyage du chantier.

En cas de non-respect des exigences ci-dessous, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité, après lettre de mise en demeure fixant un délai maximal d'intervention pour l'entreprise, de faire exécuter aux frais et risques du titulaire, les prestations correspondantes. Les frais pourront être déduits du décompte général ou de la retenue de garantie, ou de son équivalent, constituée :

- Le titulaire doit laisser le chantier propre et libre de tous déchets pendant et après l'exécution des travaux dont il est chargé,
- Le titulaire a la charge du nettoyage, de la réparation et de la remise en état des installations qu'il a salies ou détériorées ainsi que l'évacuation hors du chantier des emballages éventuels,
- Le titulaire a la charge de l'enlèvement de ses propres déblais stockés ou non, gravats de structures et déchets, ainsi que de leur transport aux décharges publiques,
- Suivant la nature des fournitures mises en œuvre, le titulaire prend les dispositions nécessaires afin d'assurer leur protection jusqu'à la réception des travaux,
- Les frais de réparation et de remplacement des éléments centraux d'équipements très spécialisés et particulièrement onéreux restent à la charge du titulaire s'il réalise de telles installations,
- Frais relevant de l'assurance obligatoire.

2.5 Variation des prix

Les répercussions sur les prix du marché des variations des éléments constitutifs du coût des travaux sont réputées réglées par les stipulations ci-après :

2.5.1 Type de variation des prix:

Les prix sont fermes, actualisables suivant les prescriptions fixées au 2.5.5 et 2.5.6 du présent C.C.A.P

2.5.2 Choix des index de référence:

Les index de référence choisis en raison de leurs structures pour l'actualisation des prix des travaux sont : **TP 01**, publié (s) au Bulletin Officiel du Ministère en charge de l'équipement et au Moniteur des Travaux Publics.

Les primes, pénalités et indemnités sont actualisées avec l'index du marché ou à défaut du premier index défini dans le marché.

2.5.3 Modalités de révision des prix:

Sans objet

2.5.4 Modalités d'actualisation des prix fermes actualisés:

Si un délai supérieur à trois mois s'écoule entre la date d'établissement du prix figurant dans le marché et la date d'effet de l'acte portant commencement d'exécution des prestations, le prix du marché fera l'objet d'une actualisation.

Le prix étant actualisé à la date fixée pour le début des travaux, l'actualisation sera effectuée par application au prix du marché d'un coefficient donné par la formule :

$$P = P_0 \times I(d-3)/I_0$$

P étant le prix actualisé hors TVA

P₀ étant le montant initial du marché

I₀ et **I_{d-3}** sont les valeurs prises respectivement au mois zéro et au mois d-3 par l'index de référence I, sous réserve que le mois d du début du délai contractuel d'exécution des travaux soit postérieur de plus de trois mois au mois zéro

2.5.5 Actualisation provisoire:

Lorsqu'une actualisation a été effectuée provisoirement en utilisant un index antérieur à celui qui doit être appliqué, il n'est procédé à aucune autre actualisation avant l'actualisation définitive, laquelle intervient sur le premier acompte suivant la parution de l'index correspondant.

2.5.6 Application de la taxe à la valeur ajoutée:

Les montants des acomptes et du solde sont calculés en appliquant les taux de T.V.A. en vigueur lors de l'établissement des pièces de mandatement. Ces montants sont éventuellement rectifiés en vue de l'établissement du décompte général en appliquant les taux de T.V.A. en vigueur lors des encaissements.

2.6 Paiement des cotraitants et des sous-traitants

2.6.1 Désignation de sous-traitants en cours de marché:

L'acceptation d'un sous-traitant et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance sont constatés par un acte spécial constitutif de **l'annexe 1 de l'Acte d'Engagement** signé par le Pouvoir Adjudicataire et par l'entrepreneur qui a conclu le contrat de sous-traitance ; si cet entrepreneur est un cotraitant, l'acte spécial contresigné par le mandataire des entrepreneurs groupés.

L'acte spécial précise tous les éléments contenus dans la déclaration prévue à l'article 2.41 du CCAG-Travaux.

Pour chaque sous-traitant présenté pendant l'exécution du marché, le titulaire devra joindre, en sus du projet d'acte spécial :

- Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup des interdictions visées au 3° de l'article 45 du code des marchés publics ;
- Une attestation sur l'honneur du sous-traitant indiquant qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail.

Il indique en outre, pour les sous-traitants à payer directement :

- Les renseignements mentionnés à l'article 2.43 du CCAG-Travaux ;

- Le compte à créditer,
- La personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du code des marchés publics.
- Le comptable assignataire des paiements.

2.6.2 Paiement de sous-traitants:

Pour les sous-traitants, le titulaire joint en double exemplaire au projet de décompte une attestation indiquant la somme à régler par le maître de l'ouvrage à chaque sous-traitant concerné ; cette somme tient compte d'une éventuelle révision ou actualisation des prix prévue dans le contrat de sous-traitance et inclut la TVA.

Dans le cas d'un groupement solidaire, la signature du projet de décompte par le mandataire vaut acceptation par celui-ci de la somme à payer éventuellement à chacun des entrepreneurs solidaires, compte tenu des modalités de répartition des paiements prévues dans le marché.

Pour les sous-traitants d'un entrepreneur du groupement, l'acceptation de la somme à payer à chacun d'entre eux fait l'objet d'une attestation jointe en double exemplaire au projet de décompte, signée par celui des entrepreneurs du groupement qui a conclu le contrat de sous-traitance et indiquant la somme à régler par le maître de l'ouvrage au sous-traitant concerné ; cette somme tient compte d'une éventuelle variation dans les prix prévue dans le contrat de sous-traitance et inclut la T.V.A.

Si l'entrepreneur qui a conclu le contrat de sous-traitance n'est pas le mandataire, ce dernier doit signer également l'attestation.

3 Délai d'exécution- Pénalités et primes

3.1 *Délai d'exécution des travaux*

Le délai d'exécution du marché est fixé à l'article 3 de l'acte d'engagement.

3.1.1 Calendrier prévisionnel d'exécution:

Sans objet

3.1.2 Prolongation du délai d'exécution :

En vue de l'application éventuelle de l'article 19.2.2 du CCAG et pour autant qu'il y ait entrave à l'exécution des travaux, le délai d'exécution est prolongé d'un nombre de jours égal à celui pendant lequel un au moins des phénomènes naturels ci-après dépasse les intensités et durées limites suivantes :

Nature du phénomène	Intensité limite	Durée
pluie	plus de 5 mm	24 heures
température	0°C	à 8 heures

3.2 *Pénalités pour retard*

3.2.1 Retard dans le délai d'exécution :

Il est fait application de la pénalité journalière indiquée au 3.2.3 ci-après, dans les conditions indiquées à l'article 20.1 du C.C.A.G. travaux.

3.2.2 Retard dans les délais particuliers correspondant aux interventions successives, autres que la dernière, de chaque entrepreneur sur le chantier.

L'entrepreneur encourt la pénalité provisoire indiquée à l'article 3.2.3 ci-dessous du simple fait de la constatation du retard par le maître d'œuvre. Cette pénalité provisoire sera transformée en pénalité définitive dans l'hypothèse où l'une des conditions énoncées ci-dessous se trouve réalisée :

- l'entrepreneur n'a pas respecté le délai qui lui était imparti,
- l'entrepreneur est responsable de perturbations ou retards dans la bonne marche du chantier.

3.2.3 Montant des pénalités journalières provisoires et définitives

La valeur de la pénalité journalière provisoire est fixée à 1/2000 ° (un deux millièmes) du montant du marché initial augmenté de ses éventuels avenants.

La valeur de la pénalité journalière définitive est fixée à 1/3000 ° (un trois millièmes) du montant du marché initial augmenté de ses éventuels avenants.

3.3 Repliement des installations de chantier et remise en état des lieux

Les stipulations du C.C.A.G., et notamment de l'article 37, sont seules applicables.

Toutefois, par dérogation à l'article visé à l'alinéa précédent, en cas de mise en œuvre de la procédure prévue à l'article 37.2 du C.C.A.G. travaux, il est appliqué, jusqu'à l'expiration du délai de trente jours, après mise en demeure, les pénalités indiquées à l'article 3.2.3 du présent C.C.A.P.

3.4 Délais et retenues pour remise des documents fournis après exécution

En cas de retard dans la remise des plans et autres documents à fournir après exécution par le titulaire conformément à l'article 40 du C.C.A.G., une retenue sera opérée dans les conditions stipulées à l'article 20.5 du C.C.A.G. sur les sommes dues au titulaire.

Le montant de cette retenue est fixé à 152,45 euros par document non fourni.

4 Clauses de financement et de sûreté

4.1 Retenue de garantie

Une retenue de garantie de 5% est exercée sur les acomptes par le comptable assignataire des paiements. Elle peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou, si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire, et ce, pendant toute la durée du marché (article 102 du CMP)

En cas d'avenant, elle doit être complétée dans les mêmes conditions.

4.2 Avance obligatoire

Une avance forfaitaire est versée au titulaire du marché si son montant du marché est supérieur à 50.000 euros HT et si le délai d'exécution des travaux, prévu dans l'acte d'engagement, est supérieure à 2 mois, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement.

Si le délai initial N d'exécution du marché exprimé en mois n'excède pas 12 mois, son montant est, en prix de base, égal à 5% du montant initial du marché.

Il est égal au produit de ces 5% par 12/N, N étant exprimé en mois, si le délai N dépasse 12 mois.

Conformément à l'article 87 du Code des Marchés Publics, ce montant n'est ni révisé, ni actualisé.

Le mandatement de l'avance intervient sans formalité dans le délai d'un mois à partir de la date à laquelle commence à courir le délai contractuel de commencement du marché.

Le remboursement de l'avance forfaitaire est pris en compte après les postes **a et b** définis à l'article 13.21 du CCAG

Le remboursement de l'avance commence lorsque le montant des prestations exécutées atteint 65% du montant initial du marché.

Le remboursement doit être terminé lorsque ce pourcentage atteint 80%.

Le remboursement s'effectue par précompte sur les sommes dues ultérieurement au titulaire à titre d'acomptes ou de solde.

Le précompte s'effectue après application de la clause de variation de prix sur le montant initial de l'acompte ou du solde.

5 Provenance, qualité, contrôle des matériaux et produits

5.1 Provenance des matériaux et produits

Le C.C.T.P. fixe la provenance de ceux des matériaux, produits et composants de construction dont le choix n'est pas laissé au titulaire ou n'est pas déjà fixé par les pièces générales constitutives du marché ou déroge aux dispositions desdites pièces.

5.2 Caractéristiques, qualité, vérifications, essais et épreuves des matériaux et produits

Le C.C.T.P. définit les compléments et dérogations à apporter aux dispositions du C.C.A.G. et du C.C.T.G. concernant les caractéristiques et qualités des matériaux, produits et composants de construction à utiliser dans les travaux, ainsi que les modalités de leurs vérifications, essais et épreuves, tant qualitatives que quantitatives, sur le chantier.

Le maître d'œuvre peut décider de faire exécuter des essais et vérifications en sus de ceux définis par le marché :

- s'ils sont effectués par le titulaire, ils seront rémunérés par application d'un prix de bordereau ou en dépenses contrôlées,
- s'ils sont effectués par un tiers, ils seront rémunérés par le maître de l'ouvrage.

6 Contrôle et réception des travaux

6.1 Essais et contrôles des ouvrages en cours de travaux

Le maître d'œuvre se réserve le droit de faire effectuer des essais et contrôles en sus de ceux définis par le marché :

- s'ils sont effectués par le titulaire, ils sont rémunérés soit en dépenses contrôlées, soit par application d'un prix de bordereau,
- s'ils sont effectués par un tiers, ils sont rémunérés directement par le maître d'ouvrage.

6.2 Assurances

Dans un délai de 15 jours à compter de la notification du marché et avant tout commencement d'exécution, le titulaire, le mandataire ainsi que les cotraitants et de façon générale, tout intervenant à l'acte de construire, doivent justifier qu'ils ont contracté :

- une assurance tous risques chantiers,
- une assurance garantissant leur responsabilité à l'égard des tiers en cas d'accident ou de dommages causés par la conduite des travaux ou les modalités de leur exécution. Par dérogation à l'article 4.3 du C.C.A.G., cette garantie est d'au moins 1520000 d'Euros par sinistre pour les dommages matériels, du même montant minimum pour les dommages immatériels consécutifs ou non, et de 4500000 d'Euros par sinistre pour les dommages corporels,
- d'une assurance couvrant les responsabilités résultant des principes dont s'inspirent les articles 1792 à 1792-2 et 2270 du Code Civil et répondant notamment aux dispositions prévues par les articles L. 241 et suivants du code des assurances. Cette assurance couvrira également les risques de dommage aux

ouvrages existants avant et après réception, d'effondrement en cours de travaux, les frais de déblaiement.

Dans l'hypothèse où l'attestation d'assurance ne serait pas adressée avant la présentation de la première situation, le maître d'ouvrage se réserve le droit d'en bloquer le paiement jusqu'à ce que l'entrepreneur délivre cette pièce.

Le maître de l'ouvrage pourra à tout moment demander aux personnes visées au premier alinéa du présent article de justifier du paiement des primes afférentes aux assurances.

7 Litige-Droit applicable

7.1 litige-droit applicable

Ce contrat, l'ensemble de ses dispositions, y compris accessoires, et ses annexes sont soumis au droit français.

En cas de litige, le tribunal compétent est le tribunal administratif *du lieu d'exécution du contrat*.

8 Dérogation au C.C.AG

L'article	3.31	déroge à l'article	34.1	du CCAG
L'article	4-4	déroge à l'article	37	du CCAG
L'article	5.1	déroge à l'article	4.2	du CCAG
L'article	9.8	déroge à l'article	4.3	du CCAG

ENGAGEMENT DU CANDIDAT OU DU MANDATAIRE DU GROUPEMENT :

Fait en un seul original

A.....

Le

Le Titulaire du marché,

**Signature de la personne responsable du
marché**

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

COMMUNE DE OTTERSWILLER

Marché de travaux à procédures adaptées en application des articles L 2123-1 et R 2123-1 du Code de la commande publique concernant :

**CREATION D'UNE AIRE DE
STATIONNEMENT PERMEABLE EN
CENTRE BOURG ET AMENAGEMENT
QUALITATIF DES ESPACES
VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT-
MICHEL**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES
PARTICULIERES (C.C.T.P)**

Maître de l'ouvrage :

COMMUNE DE OTTERSWILLER

Mairie 1 rue Principale 67700 OTTERSWILLER
Tél : 03.88.91.22.05

Maître d'œuvre :



CABINET JG LAMBERT ET ASSOCIES

33, rue de Phalsbourg 67260 SARRE UNION
Tél : 03 88 00 21 21 @ : be@lambert-geometre.fr

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Chapitre Voirie

1 Provenance et qualité des matériaux et fournitures

1.1 Grave Non Traité (GNT)

La qualité des fournitures et les modalités d'exécution des travaux seront conformes aux normes suivantes :

- NF P 11 –300 de septembre 1992 (Exécution des terrassements...).
- NF P 955-115 de janvier 1992 (Exécution des corps de chaussées).
- NF P 98-125 de novembre 1994 (Graves non traitées).
- NF P 98-129 de novembre 1994 (Graves non traitées).
- Au guide technique : réalisation des remblais et des couches de forme de septembre 1992 (fascicule n°1 et n°2).
- Au CCTG fascicule n° 2 (Terrassements généraux) ;
- Au CCTG fascicule n°23 (Fourniture de granulats employés à la construction et à l'entretien des chaussées).
- Au CCTG fascicule n°25 (Exécution des corps de chaussées).
- A la circulaire DPPR/SEI/BPSIED N° 94-IV-1, « utilisation de mâchefer d'incinération d'ordures ménagères en travaux routiers » du 9 mai 1994.
- A la circulaire « utilisation de résidus d'incinération d'ordures ménagères sur procédé à lit fluidisé en travaux routiers » du 9 décembre 1996.
- A la norme XPP 18 540 (Les granulats pour la route).

1.2 Utilisation des matériaux recyclés

Les matériaux recyclés 0/20 concassés intégral béton (RTB) ou constitués d'un mélange d'enrobés & et de béton (RBE) pourront être utilisés en couche de base sur des chaussées dont la classe de trafic est inférieure ou égale à T3. Toutefois, les graves recyclées répondront impérativement aux caractéristiques demandées pour une GNT de type B2, avec cependant une valeur au bleu de méthylène VB (prEN 933-9) inférieure à 0,6. En caractéristiques particulières, la compacité des graves recyclées C_{OPM} (essai Proctor Modifié, NF P 98-231-1) devra être supérieure ou égale à 78 %.

1.3 Traitement de sol

La qualité des fournitures et les modalités d'exécution des travaux seront conformes au « Guide technique – Traitement des sols à la chaux et/ou aux liants hydrauliques ».

1.4 Enrobés bitumineux

La qualité des fournitures et les modalités d'exécution des travaux seront conformes aux normes suivantes :

- Bétons bitumineux à module élevé (BBME) 0/10 ou 0/14 (NF P 98-141).
- Bétons bitumineux minces (BBM) 0/10 (NF P 98-132).
- Bétons bitumineux pour couches de surface de chaussées souples 0/10 ou 0/14 (NF P 98-136).
- Bétons bitumineux semi-grenus (BBSG) 0/10 ou 0/14 (NF P 98-130).
- Bétons bitumineux très minces (BBTM) 0/6, 0/10 ou 0/14 (NF P 98-137).
- Enrobés à module élevé (EME) 0/10, 0/14 ou 0/20 (NF P 98-140).
- Enrobés (S.E.) 0/2- 0/4 ou 0/6,3
- Grave bitume (GB) 0/14 ou 0/20 (NF P 98-138)
- Béton bitumineux drainant (BBDr) 0/10 ou 0/14 (NF P 98-134).

2 Mode d'exécution des travaux

2.1 Reconnaissance de la forme

L'entrepreneur est tenu de vérifier au début des travaux que la couche de forme ou la couche de réglage sur laquelle il a à exécuter le corps de chaussée, est conforme, moyennant les tolérances indiquées (± 3 cm), aux indications, notamment les côtes en plan et en altimétrie, données par les pièces du marché.

2.2 Exécution des terrassements

La qualité des fournitures et les modalités d'exécution des travaux seront conformes aux normes suivantes :

- A la norme NF P 11-300 de septembre 1992 (Exécution des terrassements...).
- Au guide technique : réalisation des remblais et des couches de forme de septembre 1992 (fascicule n°1 et n°2).
- Au CCTG fascicule n°2 (Terrassements généraux).

Le réemploi des déblais exige le respect de la recommandation pour les terrassements routiers (G.T.R.), et ne peut s'effectuer qu'après accord du Maître d'œuvre.

Le Titulaire du marché,

A.....

Le

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Chapitre Réseaux secs

1 Généralités - Normes et qualité des gaines

Ce C.C.T.P. vient compléter ou amender le C.C.T.G. Travaux, qui est sauf précision intégralement applicable.

Les gaines constitutives des réseaux de télécommunication et de télédistribution seront en PVC non plastifié conformes à la norme NF T 54-018, labellisés NF et marqués LST. La colle doit être conforme aux normes NF T 54-095 et NF T 54-096 et qualifiée par ORANGE ainsi que le décapant.

Les tubes de protection des câbles (T.P.C.) en polyéthylène sont conformes à la normes NFC 68-171 de février 1988.

2 Terrassement des tranchées

2.1 Exécution des tranchées

Le fond de fouille doit être soigneusement dressé d'après la pente du profil en long. En cas d'ameublissement accidentel de ce dernier, l'entrepreneur devra, à ces frais, rétablir par tout moyens jugés nécessaires la portance initiale du fond de fouille.

Elles sont descendues verticalement et ont une profondeur de 0.80 m pour pose de câbles basse tension sous trottoir, éventuellement sous chaussées.

L'utilisation du sol en place comme lit de pose est formellement proscrite.

La largeur minimale de pose dite « largeur administrative » est déterminée en fonction du nombre de réseaux présents et/ou à poser et de la distance minimale entre ces réseaux:

Distance entre les points les plus rapprochés de deux réseaux (en cm) : // en parallèle ⊥ en croisement	BT ou Eclairage sous fourreau	BT sans fourreau ou GAZ	Eclairage sans fourreau	Eau
RESEAU Télécom	// 20 ⊥ 20	// 50 ⊥ 40	// 40 ⊥ 30	// 40 ⊥ 30
BT ou Eclairage sous fourreau		// 20 ⊥ 20	// 20 ⊥ 20	// 20 ⊥ 20
BT sans fourreau ou GAZ			// 20 ⊥ 20	// 40 ⊥ 30
Eclairage sans fourreau				// 30 ⊥ 25

2.2 *Le lit de pose*

L'épaisseur du lit de pose sous la génératrice inférieure des gaines ou tubes après compactage ne devra pas être inférieure à 10cm.

3 **Pose des chambres de tirage et socles pour candélabre**

3.1 *Pose des chambres de tirage*

La profondeur des chambres à exécuter sur fourreaux existants doit être adaptée à la cote réelle de la profondeur des fourreaux par rapport au niveau du sol fini.

Dans le cas de conduits existants ou à poser, ceux-ci doivent dépasser de dix centimètres (0.10 m) à l'intérieur des chambres.

La fermeture des chambres est assurée par des tampons en acier moulé ou en fonte ductile reposant sur un cadre scellé à la partie supérieure.

3.2 *Pose des socles pour candélabres*

Pour des candélabres droits à un feu – hauteur nominale 4.00 m, massifs de 0.50 X 0.50 X 0.60 m de profondeur.

Les massifs sont soit préfabriqués soit coulés sur place en une seule fois, sans interruption, après nettoyage des fouilles et assèchement par pompage. Si la nature du terrain ou leur forme l'exige, ils sont armés ; dans le cas, il appartient au titulaire de définir les caractéristiques des armatures nécessaires, leurs nombres et leurs dispositions. Le titulaire est tenu de soumettre à l'approbation de la personne publique de plan de ferrailage avec la note de calcul justificative.

Le coffrage peut être métallique. Il est équipé d'un dispositif de maintien des tiges de scellement. Celles-ci sont mises en place avant le coulage du massif et ne doivent pas dépasser de plus de 8 cm et permettre la mise en place d'une rondelle, d'un écrou, d'un contre écrou sur la semelle du candélabre. Le dispositif prévu doit maintenir convenablement les tiges de scellement afin d'éviter leur déplacement pendant le coulage du béton. Des fourreaux plastiques de diamètre intérieur minimum 80 mm sont prévus pour permettre le passage des câbles d'alimentation. Ces fourreaux doivent dépasser de 5 cm hors du massif en partie inférieure.

Dans le cas de massifs exécutés sur conduits existants dans le terre plein central, le titulaire utilise des pièces préformées appropriées au diamètre du fourreau afin d'assurer la continuité et l'étanchéité de la protection.

Les fourreaux sont arasés au niveau du massif en partie supérieure. La partie supérieure du massif sur laquelle repose la semelle du candélabre doit être rigoureusement plane et horizontale et est au niveau de la chaussée ou de l'accotement.

4 Remblaiement des tranchées

4.1 Constitution de la zone d'enrobage

La zone d'enrobage aura une épaisseur minimum de 20 cm. Elle sera constituée de sable ou de béton maigre dosé à 150 Kg/m³ à l'exclusion des déblais issus du terrassement.

4.2 Constitution de la zone de remblai

La constitution de la zone de remblai à l'aide des matériaux issus du terrassement est toléré à condition que les déblais présentent des caractéristiques suffisantes pour obtenir une compacité égale ou supérieure à 95% de l'Optimum proctor. Il devra se faire par couche successives de 30cm maximum.

5 Mode d'évaluation des travaux

5.1 Terrassement manuel

L'entreprise devra justifié (photo....) les contraintes techniques ayant nécessité l'exécution manuelle des terrassement.

A.....

Le

Le Titulaire du marché,

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Chapitre Assainissement

1 Généralités

Ce C.C.T.P. vient compléter ou amender le C.C.T.G. Travaux (en particulier le fascicule 70), qui est sauf précision intégralement applicable.

2 Terrassement des tranchées

2.1 Exécution des tranchées

L'exécution d'une tranchée comprend également :

- le débroussaillage, s'il y a lieu,
- la fouille, le rejet sur berge, la mise en dépôt provisoire des déblais, réutilisables pour le remblaiement,
- le dressement des parois, le régalage et le nivellement du fond selon les pentes prescrites ainsi que leur entretien avant la pose des tuyaux,
- la façon des niches,
- l'étalement ou le blindage partiel ou total des tranchées,
- l'épuisement des eaux souterraines à concurrence d'un débit continu de 25 m³ à l'heure,
- le chargement et l'évacuation des déblais non réutilisables à une décharge au choix de l'entrepreneur ou à une usine de recyclage des matériaux.
- les sujétions liées à la présence dans le sous-sol de câbles et conduites diverses à condition que ceux-ci soient en service.

2.2 Lit de pose en matériaux de substitution

L'épaisseur du lit de pose sous la génératrice inférieure de la canalisation après compactage sera égale au ¼ du diamètre nominal et ne devra pas être inférieure à 15cm.

2.3 lit de pose et enrobage en béton

Lorsque les conditions techniques pour la confection d'un lit de pose en matériaux de substitution ne sont pas favorables (Pente trop importante, risque d'entraînement des gravillons.....), à la demande du Maître d'œuvre, il pourra être demandé à l'entreprise de réaliser un lit de pose et un enrobage en béton maigre dosé à 150kg/m³.

Les tuyaux seront tout d'abord posés sur des cales et réglés de manière à ce que la génératrice inférieure du tuyau soit à une distance au moins égale au $\frac{1}{4}$ du DN du tuyau avec un minimum de 10cm du fond de la tranchée. Cette dernière est ensuite remplie de béton vibré au fur et à mesure de sa mise en œuvre. L'épaisseur du béton sur la génératrice supérieure du tuyau et au droit des reins sera au moins égale au $\frac{1}{4}$ du DN avec un minimum de 10cm. Dans tous les cas de figure, la largeur du berceau sera égale à la largeur de la tranchée.

3 Remblaiement des tranchées et réfections de surface

3.1 Constitution de la zone d'enrobage

La zone d'enrobage aura une épaisseur minimum égale au $\frac{1}{4}$ du DN, avec un minimum de 30cm. Elle sera constituée de matériaux d'apport ou de béton maigre dosé à 150 Kg/m³ à l'exclusion des déblais issus du terrassement tel que défini au C.C.T.P et par le profil en travers des réseaux.

3.2 Constitution de la zone de remblai

La constitution de la zone de remblai à l'aide des matériaux issus du terrassement est toléré à condition que les déblais présentent des caractéristiques suffisantes pour obtenir une compacité égale ou supérieure à 95% de l'Optimum proctor. Il devra se faire par couche successives de 30cm maximum.

3.3 Constitution de la structure de la chaussée

Le remblaiement à l'aide des déblais extraits est formellement interdit, sauf dérogation exceptionnelle accordée par écrit par la maîtrise d'œuvre. Les caractéristiques du matériau réutilisé seront équivalentes à une GNT de type B2.

A.....

Le

Le Titulaire du marché,

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

COMMUNE DE OTTERSWILLER

Marché de travaux à procédures adaptées en application des articles L 2123-1 et R 2123-1 du Code de la commande publique concernant :

CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE EN CENTRE BOURG ET AMENAGEMENT QUALITATIF DES ESPACES VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT- MICHEL

DEVIS ESTIMATIF (D.E)

Maître de l'ouvrage :

COMMUNE DE OTTERSWILLER

Mairie 1 rue Principale 67700 OTTERSWILLER
Tél : 03.88.91.22.05

Maître d'œuvre :



CABINET JG LAMBERT ET ASSOCIES

33, rue de Phalsbourg 67260 SARRE UNION
Tél : 03 88 00 21 21 @ : be@lambert-geometre.fr

COMMUNE DE OTTERSWILLER

CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE EN CENTRE BOURG ET AMENAGEMENT QUALITATIF DES ESPACES VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT-MICHEL TRAVAUX D'AMENAGEMENTS				ESTIMATION DES TRAVAUX TRANCHE FERME	
n°	Désignation	Unité	Quantité	Prix €	Total €
AMENAGEMENTS					
TRAVAUX PREPARATOIRES					
INSTALLATION-PIQUETAGE-SIGNALISATION					
1	INSTALLATION DE CHANTIER Installation de chantier	forfait	1		
2	IMPLANTATION-PIQUETAGE Implantation-piquetage	forfait	1		
3	SIGNALISATION ROUTIERE Signalisation routière	forfait	1		
4	ÉTAT DES LIEUX PAR CONSTAT D'HUISSIER État des lieux par constat d'huissier	forfait	1		
TOTAL TRAVAUX PREPARATOIRES				H.T.	
DEPOSE DEMOLITION					
DÉMOLITION DE PRODUITS HYDROCARBONÉS					
5	SCIAGE D'ENROBE OU D'ASPHALTE Sciage d'enrobé ou d'asphalte d'une épaisseur < à 10 cm	ml	60,00		
6	SCIAGE, ARRACHAGE, DÉMOLITION ET ÉVACUATION DE PRODUITS HYDROCARBONÉS Sciage, arrachage, démolition et évacuation de produits hydrocarbonés sur trottoir	m ²	85,00		
DÉMOLITION DE BÉTON/MAÇONNERIES					
7	DÉMOLITION DE MAÇONNERIES DIVERSES Démolition de maçonneries en pierres sèches	m ²	45,00		
DÉPOSE DE PIÈCES DE VOIRIE					
8	DÉPOSE DE BORDURES ET CANIVEAUX Dépose de bordures de trottoirs et de caniveaux en béton	ml	100,00		
TOTAL DEPOSE DEMOLITION				H.T.	
AMENAGEMENT DU STATIONNEMENT					
9	REALISATION D'UN MUR Réalisation d'un mur en grès avec les blocs issus de la démolition du mur existant	m ²	40,00		
10	RENOVATION DE MURET EN GRES ET CLOTURE Rénovation du muret secteur 1 avec clôture brise vue et portillon	forfait	1		
11	Rénovation du muret secteur 2 nettoyage et re jointement	forfait	1		
12	Rénovation du muret secteur 3 nettoyage et re jointement et petite maçonnerie	forfait	1		
LES TERRASSEMENTS					
13	TERRASSEMENT DU FOND DE FORME Avec évacuation des déblais vers une décharge agréé	m ³	400,00		
14	P.V pour terrassement exécuté manuellement	m ³	20,00		
15	PRÉPARATION, NIVELLEMENT ET COMPACTAGE DU FOND DE FORME Exécution mécanique de la préparation du fond de forme	m ²	565,00		
16	FOURNITURE ET POSE DE GÉOTEXTILE Géotextile de classe 5, résistance à la traction 16 KN	m ²	567,00		
LA STRUCTURE DE CHAUSSÉE					
17	MATÉRIAUX D'APPORTS POUR CONFECTION DE LA COUCHE DE FONDATION Remblaiement à l'aide de calcaire concassé primaire 50/150	m ³	200,00		
18	Remblaiement à l'aide de calcaire concassé primaire 30/60	m ³	90,00		
19	RÉALISATION D'ESSAIS DE PLAQUE Essai de plaque pour E.V. 2>500 et K<2,2	u	2		

PAVAGE-DALLAGE					
20	FOURNITURE ET POSE DE PAVES DRAINANTS Pavés drainants 30/20/8 coloris gris grenailé pour réalisation de la voie de circulation	m ²	245,00		
21	Pavés drainants 20/20/8 coloris noir grenailé pour réalisation des places de stationnement	m ²	320,00		
22	Pavés teintés 20/20/8 coloris blanc pour le marquage des places de stationnement	ml	175,00		
PIÈCES DE VOIRIE					
FOURNITURE ET POSE DE BORDURE DE TROTTOIR SUR FONDATION BÉTON					
26	Bordures en béton de type T2 granite	ml	40,00		
27	Bordures en béton de type P3 granite	ml	60,00		
ESPACES VERTS					
ENTOURAGE D'ARBRE					
GRILLES D'ARBRES					
28	Grille d'arbre en fonte 1450/1450 mm ép. 17 mm	u	4		
TERRE VEGETALE					
FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE TERRE VEGETALE					
29	Fourniture et mise en œuvre de terre végétale	m ³	20,00		
ENGAZONNEMENT					
30	Engazonnement d'espaces vert (passage de la herse, nivellement, semis, roulage)	m ²	40,00		
PLANTATION					
31	Prestations de plantation (forfait : 5000 €)	forfait	1		
FOURNITURE ET POSE DE POTELETS					
32	Potelet en bois traité y/c fondation et entouragement en béton (hauteur hors sol : 1.10 m diam: 140mm finition chanfreiné)	u	6		
TOTAL AMENAGEMENT DU STATIONNEMENT					H.T.
AMENAGEMENTS AU DROIT DE L'EGLISE					
LES TERRASSEMENTS					
TERRASSEMENT DU FOND DE FORME					
33	Avec évacuation des déblais vers une décharge agréé	m ³	35,00		
34	P.V pour terrassement exécuté manuellement	m ³	20,00		
PRÉPARATION, NIVELLEMENT ET COMPACTAGE DU FOND DE FORME					
35	Exécution mécanique de la préparation du fond de forme	m ²	70,00		
FOURNITURE ET POSE DE GÉOTEXTILE					
36	Géotextile de classe 5, résistance à la traction 16 KN	m ²	70,00		
LA STRUCTURE					
MATERIAUX D'APPORTS POUR CONFECTION DE LA COUCHE DE FONDATION					
37	Remblaiement à l'aide d'une GNT 1 0/63 type A de classe D21 ou D31	m ³	30,00		
MATERIAUX D'APPORTS POUR CONFECTION DE LA COUCHE DE BASE					
38	Remblaiement à l'aide d'une GNT 3 0/20 de type B	m ³	11,00		
PAVAGE-DALLAGE					
FOURNITURE ET POSE DE PAVES EN PIERRE NATURELLE SUR LIT DE SABLE					
39	Pavés naturel type granit 10*10 joints en mortier	m ²	70,00		
CHEMINEMENT PIETON DE TYPE PAS JAPONAIS					
40	Dalles 40/120 pour réalisation d'allée de type pas japonais	u	48		
PIÈCES DE VOIRIE					
FOURNITURE ET POSE DE CANIVEAUX SUR FONDATION BÉTON					
41	Caniveau 3 files en pavé granit 10/10	ml	70,00		
ESPACES VERTS					
TERRE VEGETALE					
FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE TERRE VEGETALE					
42	Fourniture et mise en œuvre de terre végétale	m ³	35,00		
ENGAZONNEMENT					
43	Engazonnement d'espaces vert (passage de la herse, nivellement, semis, roulage)	m ²	320,00		
PLANTATION					
44	Prestations de plantation (5000€)	forfait	1		
MOBILIER URBAIN					
FOURNITURE ET POSE DE MOBILIER URBAIN					
45	Banc idem tranche précédente	u	1		
TOTAL AMENAGEMENTS AU DROIT DE L'EGLISE					H.T.

RACCORDEMENT DU TROTTOIR AU PROJET				
LE DECAISSEMENT				
46	DECAISSEMENT DE TROTTOIR SUR UNE EPAISSEUR DE 40 cm Avec évacuation des déblais vers un centre de recyclage	m ³	26,00	
47	PREPARATION, NIVELLEMENT ET COMPACTAGE DU TROTTOIR Exécution mécanique de la préparation du fond de forme du trottoir	m ²	65,00	
48	FOURNITURE ET POSE DE GEOTEXTILE Géotextile de classe 4, résistance à la traction 12 KN	m ²	65,00	
LA FONDATION DU TROTTOIR				
MATERIAUX D'APPORTS POUR CONFECTION DE LA FONDATION DU TROTTOIR				
49	Remblaiement à l'aide de calcaire concassé 0/60	m ³	13,00	
50	Remblaiement à l'aide d'une GNT de type B2 0/20	m ³	10,00	
LE REVETEMENT DU TROTTOIR				
PREPARATION, NIVELLEMENT ET COMPACTAGE DE LA FORME				
51	Préparation mécanique	m ²	65,00	
REVETEMENT DE TROTTOIR EN BETON BITUMINEUX				
52	B.B.S dosé à 120 kg/m ² , granulométrie 0/10 (BBS 0/10)	m ²	65,00	
53	Béton Bitumineux dosé à 154 kg/m ² , granulométrie 0/10 (réfection chaussée au droit de la bordure)	m ²	20,00	
54	P.V pour pose manuelle d'enrobé	m ²	85,00	
PIECES DE VOIRIE				
FOURNITURE ET POSE DE CANIVEAUX SUR FONDATION BETON				
55	Caniveau 3 files en pavé béton 16*24*14 (similaires aux pavés existants)	ml	20,00	
TOTAL RACCORDEMENT DU TROTTOIR AU PROJET				H.T.
GESTION DES EAUX DE TOITURE DE L'EGLISE				
LES TERRASSEMENTS				
TERRASSEMENT COMPLEMENTAIRE ENTRE BLINDAGE POUR EXECUTION DE TRANCHEE PRINCIPALE				
56	Avec mise en cordon des déblais	m ³	50,00	
57	P.V pour évacuation des déblais hors de l'enceinte du chantier	m ³	50,00	
LE REMBLAIEMENT				
MATERIAUX D'APPORTS INCOMPRESSIBLES POUR CONSTITUTION DU LIT DE POSE ET DE L'ENROBAGE DU TUYAU				
58	Remblaiement à l'aide de sable	m ³	40,00	
MATERIAUX D'APPORTS INCOMPRESSIBLES POUR REMBLAIEMENT DE LA TRANCHEE				
59	Remblaiement à l'aide de calcaire concassé secondaire 0/60	m ³	6,00	
MATERIAUX D'APPORTS INCOMPRESSIBLES POUR CONSTITUTION DU LIT DE POSE ET DE L'ENROBAGE DU TUYAU				
60	Remblaiement à l'aide de calcaire concassé 0 \ 20	m ³	2,00	
REALISATION DE COMPACTAGE				
61	Essais de compactage au pénétro-densito-graphe	u	2	
CANALISATION				
FOURNITURE ET POSE EN TRANCHEE D'UNE CANALISATION PVC CR 16				
62	Tuyaux PVC CR 16 de DN 200 mm	ml	100,00	
REGARD DE VISITE				
FOURNITURE ET POSE EN TRANCHEE D'UN REGARD DE VISITE DN 800 mm				
63	Regard de visite DN 800 mm H<= à 2,00 ml	u	2	
FOURNITURE ET POSE DE TAMPON DE REGARD EN FONTE POUR CHAUSSEE				
64	Tampon fonte "pamrex" ou "solo" DN 600 D400	u	2	
FOURNITURE ET POSE D'UNE BOITE DE BRANCHEMENT CARRE EN BETON 400*400 mm				
65	Boite de branchement carrée en béton 400*400 mm H<= à 1,50 ml	u	7	
66	Raccordement des gouttières aux regards	u	7	
FOURNITURE ET POSE DE TAMPON DE REGARD EN FONTE POUR TROTTOIR				
67	Tampon fonte type "trottoir" Pour regard carré 400/400	u	7	
68	PRESTATION FORFAITAIRE POUR RACCORDEMENT SUR REGARD EXISTANT D'une canalisation DN 200 mm	u	1	

REFECTION DE VOIRIE					
REVETEMENT DE SURFACE					
PREPARATION, NIVELLEMENT ET COMPACTAGE DE LA FORME					
69	Préparation mécanique	m ²	6,00		
FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE D'UN REVETEMENT EN BETON BITUMINEUX					
70	Béton Bitumineux dosé à 154 kg/m ² , granulométrie 0/10	m ²	6,00		
TOTAL GESTION DES EAUX DE TOITURE DE L'EGLISE				H.T.	
POSE D'UNE GAINÉ EN ATTENTE DANS L'EMPRISE DE LA TRANCHEE EP POUR RACCORDEMENT BORNE DE RECHARGEMENT					
TERRASSEMENT-REMBLAIEMENT					
LES TERRASSEMENTS					
TERRASSEMENT COMPLEMENTAIRE A LA TRANCHEE EAUX PLUVIALES					
71	Avec mise en cordon des déblais	m ³	12,00		
72	P.V pour évacuation des déblais hors de l'enceinte du chantier	m ³	12,00		
GRILLAGE AVERTISSEUR					
73	Grillage avertisseur rouge non détectable	ml	70,00		
LE REMBLAIEMENT					
MATERIAUX D'APPORTS INCOMPRESSIBLES POUR CONSTITUTION DU LIT DE POSE ET DE L'ENROBAGE DES GAINES OU DES TUBES					
74	Remblaiement à l'aide sable	m ³	6,00		
MATERIAUX D'APPORTS INCOMPRESSIBLES POUR REMBLAIEMENT DE LA TRANCHEE					
75	Remblaiement à l'aide de calcaire concassé secondaire 0/60	m ³	4,00		
76	Remblaiement à l'aide d'une GNT de type B2 0/20 (G.R.H)	m ³	2,00		
TUBES POLYETHYLENE					
GAINES POLYETHYLENE ANNELEES					
FOURNITURE ET POSE D'UNE GAINÉ TPC					
77	Gainé TPC DN 160 mm	ml	70,00		
CHAMBRE DE TIRAGE					
CHAMBRE DE TIRAGE PREFABRIQUEE					
FOURNITURE ET POSE D'UNE CHAMBRE DE TIRAGE DE CLASSE T					
78	Chambre de tirage LOT	u	3		
REFECTION DE VOIRIE					
REVETEMENT DE SURFACE					
PREPARATION, NIVELLEMENT ET COMPACTAGE DE LA FORME					
79	Préparation mécanique	m ²	15,00		
FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE D'UN REVETEMENT EN BETON BITUMINEUX					
80	Béton Bitumineux dosé à 154 kg/m ² , granulométrie 0/10	m ²	15,00		
TOTAL POSE D'UNE GAINÉ EN ATTENTE DANS L'EMPRISE DE LA TRANCHEE EP POUR RACCORDEMENT BORNE DE RECHARGEMENT				H.T.	
ECLAIRAGE PUBLIC					
TERRASSEMENT-REMBLAIEMENT					
LES TERRASSEMENTS					
TERRASSEMENT COMPLEMENTAIRE A LA TRANCHEE EAUX PLUVIALES					
81	Avec mise en cordon des déblais	m ³	20,00		
82	P.V pour évacuation des déblais hors de l'enceinte du chantier	m ³	20,00		
GRILLAGE AVERTISSEUR					
83	Grillage avertisseur rouge non détectable	ml	90,00		
LE REMBLAIEMENT					
MATERIAUX D'APPORTS INCOMPRESSIBLES POUR CONSTITUTION DU LIT DE POSE ET DE L'ENROBAGE DES GAINES OU DES TUBES					
84	Remblaiement à l'aide sable	m ³	20,00		
MATERIAUX D'APPORTS INCOMPRESSIBLES POUR REMBLAIEMENT DE LA TRANCHEE					
85	Remblaiement à l'aide de calcaire concassé secondaire 0/60	m ³	4,00		
86	Remblaiement à l'aide d'une GNT de type B2 0/20 (G.R.H)	m ³	5,00		
SOCLE DE CANDELABRE					
CONFECTION DE SOCLE EN BETON					
87	Socle en béton pour mât de 10 à 12 m, Dim. 1,0*1,0*1,2 m	u	2		
MATS ET CROSSES					
FOURNITURE ET POSE DE CANDELABRE					
88	Fourniture et pose d'un ensemble mat grappe h: 10 m équipé de 4 projecteurs LED	u	2		

TUBES POLYETHYLENE					
GAINES POLYETHYLENE ANNEEES					
FOURNITURE ET POSE D'UNE GAINÉ TPC					
89	Gaine TPC DN 63 mm	ml	90,00		
CABLAGE DES RESEAUX					
FOURNITURE ET POSE D'UN CABLE de mise à la terre EN CUIVRE NU					
90	Câble cuivre nu de 29 mm ² de section	ml	90,00		
FOURNITURE ET TIRAGE DE CABLE SOUS GAINES OU FOURREAUX DE LA					
SERIE U1000 R02V MULTICONDUCTEUR EN CUIVRE					
91	Câble U1000 R02V 3*10 mm ²	ml	90,00		
TOTAL ECLAIRAGE PUBLIC				H.T.	

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS, TRANCHE FERME : RECAPITULATIF AMENAGEMENTS

n°	Désignation	H.T. €	T.V.A. 20.0% €	T.T.C. €
	TRAVAUX PREPARATOIRES			
	DEPOSE DEMOLITION			
	AMENAGEMENT DU STATIONNEMENT			
	AMENAGEMENTS AU DROIT DE L'EGLISE			
	RACCORDEMENT DU TROTTOIR AU PROJET			
	GESTION DES EAUX DE TOITURE DE L'EGLISE			
	POSE D'UNE GAINÉ EN ATTENTE DANS L'EMPRISE DE LA TRANCHEE EP POUR RACCORDEMENT BORNE			
	ECLAIRAGE PUBLIC			
	TOTAL AMENAGEMENTS			

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS, TRANCHE FERME : TOTAL GLOBAL

Désignation	H.T. €	T.V.A. 20.0% €	T.T.C. €
TRAVAUX D'AMENAGEMENTS, TRANCHE FERME			

COMMUNE DE OTTERSWILLER

CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE EN CENTRE BOURG ET AMENAGEMENT QUALITATIF DES ESPACES VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT-MICHEL TRAVAUX D'AMENAGEMENTS				ESTIMATION DES TRAVAUX OPTION : Revêtements type pavés 3 formats	
n°	Désignation	Unité	Quantité	Prix €	Total €
AMENAGEMENTS					
AMENAGEMENT DU STATIONNEMENT					
PAVAGE-DALLAGE					
FOURNITURE ET POSE DE PAVES DRAINANTS					
20	Pavés drainants 30/20/8 coloris gris grenailé pour réalisation de la voie de circulation	m ²	-245,00		
21	Pavés drainants 20/20/8 coloris noir grenailé pour réalisation des places de stationnement	m ²	-320,00		
22	Pavés teintés 20/20/8 coloris blanc pour le marquage des places de stationnement	ml	-175,00		
FOURNITURE ET POSE DE PAVES DRAINANTS 3 FORMATS COLORIS MIXTE					
23	Pavés drainants 3 formats pose irrégulière pour réalisation de la voie de circulation coloris mixte (mélange de bruns) Type " KRONIMUS SPARTANA Braunmix Nr. 211/212/213 " ou équivalent	m ²	245,00		
24	Pavés drainants 3 formats pose irrégulière pour réalisation des places de stationnement coloris anthracite Type " KRONIMUS SPARTANA Anthrazit Nr. /158 " ou équivalent	m ²	320,00		
25	Pavés gris pour le marquage des places de stationnement	ml	175,00		
TOTAL AMENAGEMENT DU STATIONNEMENT				H.T.	

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS, OPTION : Revêtements type pavés 3 formats : RECAPITULATIF AMENAGEMENTS

n°	Désignation	H.T. €	T.V.A. 20.0% €	T.T.C. €
AMENAGEMENT DU STATIONNEMENT				
TOTAL AMENAGEMENTS				

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS, OPTION : Revêtements type pavés 3 formats : TOTAL GLOBAL

Désignation	H.T. €	T.V.A. 20.0% €	T.T.C. €
TRAVAUX D'AMENAGEMENTS, OPTION : Revêtements type pavés 3 formats			

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS, récapitulatif des tranches

Désignation	H.T. €	T.V.A. 20.0% €	T.T.C. €
TRANCHE FERME			
<i>rabais commercial (en %) =</i>		#VALEUR!	
total remisé			
OPTION : Revêtements type pavés 3 formats			
<i>rabais commercial (en %) =</i>		#VALEUR!	
total remisé			
TRAVAUX D'AMENAGEMENTS, total remisé toutes tranches			

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

COMMUNE DE OTTERSWILLER

Marché de travaux à procédures adaptées en application des articles L 2123-1 et R 2123-1 du Code de la commande publique concernant :

CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE EN CENTRE BOURG ET AMENAGEMENT QUALITATIF DES ESPACES VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT- MICHEL

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (B.P.U)

Maître de l'ouvrage :

COMMUNE DE OTTERSWILLER

Mairie 1 rue Principale 67700 OTTERSWILLER
Tél : 03.88.91.22.05

Maître d'œuvre :



CABINET JG LAMBERT ET ASSOCIES

33, rue de Phalsbourg 67260 SARRE UNION
Tél : 03 88 00 21 21 @ : be@lambert-geometre.fr

COMMUNE DE OTTERSWILLER

CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE EN CENTRE BOURG
ET AMENAGEMENT QUALITATIF DES ESPACES VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT-MICHEL

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS

N°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
AMENAGEMENTS		
TRAVAUX PREPARATOIRES		
INSTALLATION-PIQUETAGE-SIGNALISATION		
INSTALLATION DE CHANTIER		
<p>L'exécution comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : L'aménagement de l'aire de réception des installations de chantier, L'aménée et le repli de l'ensemble des installations telles que baraques, bureaux, sanitaires ainsi que les raccordements aux différents réseaux, Les frais de gardiennage pendant toute la durée du chantier, Les frais de nettoyage et de remise en état des voies d'accès au chantier pendant toute la durée des travaux, La sécurisation du chantier à l'aide de clôture "HERAS" le cas échéant y compris l'entretien, La fourniture des pièces administratives telles que le planning d'exécution, PPSP, DOE et DIUO, L'enlèvement et la mise en décharge y compris les frais de mise en dépôt de l'ensemble des matériaux en excès et des déchets divers, La fourniture et pose d'un panneau de chantier réglementaire "chantier interdit au public" et "port du casque obligatoire", La remise en état des lieux en fin de chantier,</p>		
1	Installation de chantier Le forfait :	
IMPLANTATION-PIQUETAGE		
<p>L'exécution comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Le repérage des bornes et des jalonnets existantes Le piquetage de l'emprise de la voie et l'implantation du projet, Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprise</p>		
2	Implantation-piquetage Le forfait :	
SIGNALISATION ROUTIERE		
<p>L'exécution comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La pose et le repli en fin de chantier d'une signalisation routière éloignée et rapprochée La mise en place de feux tricolores provisoires L'entretien et la maintenance pendant toute la durée des travaux de l'ensemble de la signalisation (congelés, intempéries et arrêts de chantiers inclus) Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprise</p>		
3	Signalisation routière Le forfait :	
ÉTAT DES LIEUX PAR CONSTAT D'HUISSIER		
<p>L'exécution comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : L'établissement d'un état des lieux avant le commencement par un homme de loi donnant lieu à un constat écrit Toutes sujétions de déplacement, d'honoraires et de reproduction compris</p>		
4	État des lieux par constat d'huissier Le forfait :	
DEPOSE DEMOLITION		
DÉMOLITION DE PRODUITS HYDROCARBONÉS		
SCIAGE D'ENROBE OU D'ASPHALTE		
<p>L'exécution comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Le traçage préalable, La découpe soignée à l'aide d'une scie à sol, Tous frais de main d'œuvre et matériel inclus.</p>		
5	Sciage d'enrobé ou d'asphalte d'une épaisseur < à 10 cm	

COMMUNE DE OTTERSWILLER

CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE EN CENTRE BOURG
ET AMENAGEMENT QUALITATIF DES ESPACES VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT-MICHEL

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS

N°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
Le mètre linéaire :		
6	<p>SCIAGE, ARRACHAGE, DÉMOLITION ET ÉVACUATION DE PRODUITS HYDROCARBONÉS L'exécution comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Le traçage préalable et sciage par tous moyens jugés nécessaires, L'arrachage et la démolition du matériau par tous moyens jugés nécessaires, Son chargement sur camion et son évacuation vers une décharge agréé y compris les frais de décharge et de recyclage Tous frais de main d'œuvre et matériel inclus.</p> <p>Sciage, arrachage, démolition et évacuation de produits hydrocarbonés sur trottoir</p>	
Le mètre carré :		
7	<p>DÉMOLITION DE BÉTON/MAÇONNERIES DÉMOLITION DE MAÇONNERIES DIVERSES L'exécution comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La démolition de la maçonnerie et des fondations par tous moyens jugés nécessaires, La mise en stock dans l'enceinte du chantier des éléments de maçonnerie déposés Le nettoyage des éléments de maçonnerie Le chargement sur camion et l'évacuation vers une décharge agréé de l'ensemble des gravats y compris les frais de décharge et de recyclage La fourniture et la mise en œuvre de matériaux incompressibles pour le remblaiement des fondations Tous frais de main d'œuvre et matériel inclus.</p> <p>Démolition de maçonneries en pierres sèches</p>	
Le mètre carré :		
8	<p>DÉPOSE DE PIÈCES DE VOIRIE DÉPOSE DE BORDURES ET CANIVEAUX L'exécution comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La dépose mécanique ou manuelle proprement dite de l'élément y compris tout frais de terrassement et de démolition de béton, Mise en stock dans l'enceinte du chantier, palettisation et/ou acheminement vers le dépôt des services techniques ou évacuation vers une décharge agréé, Tous frais de main d'œuvre et matériel inclus.</p> <p>Dépose de bordures de trottoirs et de caniveaux en béton</p>	
Le mètre linéaire :		
9	<p>AMENAGEMENT DU STATIONNEMENT REALISATION D'UN MUR L'exécution comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Le terrassement en tranchée de toutes natures y/c l'évacuation des déblais vers une décharge agréé, le blindage et l'épuisement de la tranchée jusqu'à un débit de 25 m3/H Le forage des pieux à la tarière DN 20 cm et sur une profondeur de 1,50 ml espacé de 2 ml Fourniture à pied d'œuvre de béton dosé à raison de 250 kg/m3 de CPL y compris tous frais de transport, La confection de coffrage de la fondation, La fourniture et mise en place d'armature en acier haute adhérence, - 4 fers ronds filants DN 12 mm par mètre linéaire de fondation, - 4 fers ronds DN 12 mm par pieux. Le vibrage, Le décoffrage, La fourniture et la mise en œuvre de matériaux de remblais pour raccordement au terrain naturel, Toutes prestations de main d'œuvre et fournitures supplémentaires.</p> <p>Réalisation d'un mur en grès avec les blocs issus de la démolition du mur existant L'exécution comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Les terrassements nécessaires à la fondation du mur y compris le chargement, l'évacuation et les frais de mise en décharge,</p>	

COMMUNE DE OTTERSWILLER

CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE EN CENTRE BOURG
ET AMENAGEMENT QUALITATIF DES ESPACES VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT-MICHEL

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS

N°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
	<p>La réalisation d'une semelle en béton 0/20 CPJ45 d'épaisseur minimale 25 cm dépassant de 15 cm à l'avant et l'arrière du mur La fourniture et pose de moellons pour parements vus, faces éclatées ou bosselées, La réalisation des joints hourdés au mortier de ciment et chaux Le mètre carré :</p>	
10	<p>RENOVATION DE MURET EN GRES ET CLOTURE L'exécution comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Le nettoyage à l'aide d'un nettoyeur haute pression du mur existant La démolition de morceaux de crépis existants Les prestations de petite maçonnerie pour les éléments de mur ou des couvertines éboulés ou descellés La mise en œuvre d'un mortier sable et chaux pour réalisation de joints entre moellons grès. Toutes prestations de main d'œuvre et fournitures supplémentaires.</p> <p>Rénovation du muret secteur 1 avec clôture brise vue et portillon Ce prix rémunère : La démolition et l'évacuation du crépis existant (10 m²) Réfection d'une fissure (Voir photo jointe en annexe du dossier de consultation) La dépose d'éléments de clôture et de portail en métal (2 piliers de portail et 4 poteaux de clôtures avec jambe de force) La dépose de clôture souple (5 ml) La dépose de 2 marches en pierre (larg. 1.50 m) La pose de 3 marches bloc en grès (larg. 1.40 m) La fourniture et pose de plaquettes en grès pour réalisation de la finition des 2 rives de l'escalier. La fourniture et pose de couverture béton larg. 0.30 m Long. 5 m La réalisation d'un crépi (10 m²) La fourniture et pose d'une clôture barreaudée en acier Zingué thermolaqué avec brise vue type "LIPPI STEM WALL ou équivalent " (L : 2.10 m h : 1.80 + L : 2.00 m h : 0.80) La fourniture et pose d'un portillon (larg. entre maçonnerie : 1.30 m, haut. : 1.80) type "LIPPI STEM WALL ou équivalent " Toutes suggestion de main d'œuvre et de matériaux nécessaire. Le forfait :</p>	
11	<p>Rénovation du muret secteur 2 nettoyage et re jointement Ce prix rémunère : La fourniture et pose d'une couverture en grès similaire à la couverture existante L : 95 cm Le nettoyage du mur existant (14 m/1 m coté Église + 10 m/2 m coté privatif) La fourniture et mise en œuvre d'un mortier sable et chaux pour la réalisation des joints entres moellons La dépose, nettoyage et repose des couvertines existante 14 ml La création d'une tête de muret en maçonnerie 1.20 m /0.80 m Toutes suggestion de main d'œuvre et de matériaux nécessaire. Le forfait :</p>	
12	<p>Rénovation du muret secteur 3 nettoyage et re jointement et petite maçonnerie Ce prix rémunère : La démolition de béton La fourniture de couvertines grès (Larg. : 66 cm, Long : 1.80m) La Démolition soignée d'une partie du mur en maçonnerie La dépose repose de tôles de toiture La reconstruction avec la fourniture de moellons en grès du mur jusque sous la toiture La réalisation d'une tête de mur en maçonnerie (ép. 55 cm haut : 2.90 m) Le nettoyage du mur existant 40 m² La fourniture et mise en œuvre d'un mortier sable et chaux pour la réalisation des joints entres moellons Toutes Suggestion de main d'œuvre et de matériaux nécessaire</p>	

COMMUNE DE OTTERSWILLER

CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE EN CENTRE BOURG
ET AMENAGEMENT QUALITATIF DES ESPACES VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT-MICHEL

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS

N°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
Le forfait :		
LES TERRASSEMENTS		
TERRASSEMENT DU FOND DE FORME		
L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites :		
Amenée des engins y compris les frais de déplacement et de carburant,		
L'exécution du terrassement proprement dit,		
Le chargement, transport par camion ou voie d'eau à toutes distances y compris frais de décharge et de recyclage,		
Le réglage et le surface des talus et des entrées en terre,		
Le détournement, l'assèchement ou le drainage des eaux superficielles ou de nappes y compris les frais de pompage,		
Les frais de piquetage supplémentaires nécessaire au bon déroulement de l'opération,		
La préparation et la remise en état des zones de stockage,		
L'ensemble du matériel de nivellement et la main d'œuvre qualifié.		
13	Avec évacuation des déblais vers une décharge agréé	
Le mètre cube :		
14	P.V pour terrassement exécuté manuellement	
Le mètre cube :		
PRÉPARATION, NIVELLEMENT ET COMPACTAGE DU FOND DE FORME		
L'exécution comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites :		
Nivellement pour mise à la côte indiquée par le maître d'œuvre,		
Fourniture et mise en œuvre éventuelle de remblais incompressibles pour un surfacage soigné,		
Arrosage, et compactage jusqu'à l'obtention des portances prescrites par le maître d'œuvre,		
Fourniture et main d'œuvre nécessaire pour une réalisation dans les règles de l'art.		
15	Exécution mécanique de la préparation du fond de forme	
Le mètre carré :		
FOURNITURE ET POSE DE GÉOTEXTILE		
L'exécution comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites :		
La fourniture, l'amenée y compris tous les frais de transport,		
La mise en œuvre par tous moyens mécaniques et/ou manuels adéquates,		
Le recouvrement de chaque lé sur 50 cm		
Fourniture et main d'œuvre nécessaire pour une réalisation dans les règles de l'art.		
NOTA : Le prix sera décompté au mètre carré de surface recouverte		
16	Géotextile de classe 5, résistance à la traction 16 KN	
Le mètre carré :		
LA STRUCTURE DE CHAUSSÉE		
MATÉRIAUX D'APPORTS POUR CONFECTION DE LA COUCHE DE FONDATION		
L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites :		
La fourniture, le transport et la mise en œuvre soignée du dit matériaux		
Le compactage par couches successives de 30 cm par tous moyens mécaniques adaptés		
La mise au profil par régalinge et compactage du matériau		
Nivellement, mise en forme et compactage des talus		
Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprise		
17	Remblaiement à l'aide de calcaire concassé primaire 50/150	
Le mètre cube :		
18	Remblaiement à l'aide de calcaire concassé primaire 30/60	
Le mètre cube :		
RÉALISATION D'ESSAIS DE PLAQUE		
L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites :		
Essai réalisé à la plaque de soixante centimètres de diamètre par un organisme agréé		

COMMUNE DE OTTERSWILLER

CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE EN CENTRE BOURG
ET AMENAGEMENT QUALITATIF DES ESPACES VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT-MICHEL

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS

N°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
19	par la maîtrise d'œuvre Essai de plaque pour E.V. 2>500 et K<2,2 L'unité :	

<p>PAVAGE-DALLAGE</p>		
<p>FOURNITURE ET POSE DE PAVES DRAINANTS</p>		
<p>L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La fourniture et mise en œuvre de sable pour constitution du lit de pose, La fourniture, le transport, le déchargement et la pose de pavé, demi-pavé et/ou pavé de rive, Le damage des pavés, La fermeture et le balayage des joints en gravillons, Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprise</p>		
20	Pavés drainants 30/20/8 coloris gris grenailé pour réalisation de la voie de circulation Le mètre carré :	

21	Pavés drainants 20/20/8 coloris noir grenailé pour réalisation des places de stationnement Le mètre carré :	

22	Pavés teintés 20/20/8 coloris blanc pour le marquage des places de stationnement Le mètre linéaire :	

<p>FOURNITURE ET POSE DE PAVES DRAINANTS 3 FORMATS COLORIS MIXTE</p>		
<p>L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La fourniture et mise en œuvre de sable pour constitution du lit de pose, La fourniture, le transport, le déchargement et la pose de pavé, demi-pavé et/ou pavé de rive, Le damage des pavés, La fermeture et le balayage des joints à l'aide de mortier de jointement de type sable polymère pour joints de pavés étroit " GATOR XP SAND sable polymère pour joint de pavés béton jusqu'à 3.8 cm" ou équivalent Le nettoyage du revêtement, Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprise</p>		
23	Pavés drainants 3 formats pose irrégulière pour réalisation de la voie de circulation coloris mixte (mélange de bruns) Type " KRONIMUS SPARTANA Braunmix Nr. 211/212/213 " ou équivalent Le mètre carré :	

24	Pavés drainants 3 formats pose irrégulière pour réalisation des places de stationnement coloris anthracite Type " KRONIMUS SPARTANA Anthrazit Nr. /158 " ou équivalent Le mètre carré :	

25	Pavés gris pour le marquage des places de stationnement Le mètre linéaire :	

<p>PIÈCES DE VOIRIE</p>		
<p>FOURNITURE ET POSE DE BORDURE DE TROTTOIR SUR FONDATION BÉTON</p>		
<p>L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Le terrassement préalable y compris l'évacuation des déblais vers un centre de traitement, La fourniture, le transport et la pose de la bordure sur fondation béton type B20 dosé à 250 kg/m3, L'exécution des butés au droit de chaque joint, La fourniture et mise en œuvre de matériaux incompressibles de part et d'autre de la bordure, Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprise</p>		
26	Bordures en béton de type T2 granite	

COMMUNE DE OTTERSWILLER

CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE EN CENTRE BOURG
ET AMENAGEMENT QUALITATIF DES ESPACES VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT-MICHEL

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS

N°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
Le mètre linéaire :		
27	Bordures en béton de type P3 granite Le mètre linéaire :	
ESPACES VERTS		
ENTOURAGE D'ARBRE		
GRILLES D'ARBRES		
L'exécution comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites :		
Les terrassements préalables y compris le chargement, l'évacuation et les frais de		
mise en décharge des déblais,		
La fourniture et pose des différentes pièces composant la grille inclus le calage et		
la mise à niveau,		
La fourniture et la mise en œuvre de terre végétale,		
La fourniture et mise en œuvre de mulch,		
Fourniture et main d'œuvre nécessaire pour une réalisation dans les règles de		
l'art.		
28	Grille d'arbre en fonte 1450/1450 mm ép. 17 mm L'unité :	
TERRE VEGETALE		
FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE TERRE VEGETALE		
L'exécution comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites :		
La fourniture et la mise en œuvre de terre végétale,		
Son régalage soigné sur espaces verts ou îlot,		
Toutes prestations de main d'œuvre et fournitures supplémentaires.		
29	Fourniture et mise en œuvre de terre végétale Le mètre cube :	
ENGAZONNEMENT		
30	Engazonnement d'espaces vert (passage de la herse, nivellement, semis, roulage)	
L'exécution comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites :		
L'enherbement par projection manuelle ou mécanique d'un mélange dit "sol		
pauvre" comprenant :		
La préparation du sol,		
La fourniture des semences à raison de 40g/m ² ,		
La fourniture des engrais organiques et ternaires, liants cellulose nécessaires		
au processus de germination des graines,		
Toutes prestations de main d'œuvre et fournitures supplémentaires.		
Engazonnement "sols pauvres"		
Le mètre carré :		
PLANTATION		
31	Prestations de plantation (forfait : 5000 €) Le forfait :	
FOURNITURE ET POSE DE POTELETS		
Comprenant :		
-Le terrassement complémentaire pour réalisation de la fondation		
-La mise en œuvre de matériaux calcaire		
-La réalisation de la fondation en béton répondant aux recommandations du		
fournisseur y/c coffrage ferrailage si nécessaire		
-La fourniture et pose de l'élément		
-La remise en état des abords du mobilier en terre et l'ensemencement		
-Toutes suggestions de main d'œuvre et de matériaux nécessaires		
32	Potelet en bois traité y/c fondation et entourage en béton (hauteur hors sol : 1.10 m diam : 140 mm finition chanfreiné) L'unité :	

COMMUNE DE OTTERSWILLER

CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE EN CENTRE BOURG
ET AMENAGEMENT QUALITATIF DES ESPACES VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT-MICHEL

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS

N°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
<p align="center">AMENAGEMENTS AU DROIT DE L'EGLISE</p>		
<p>LES TERRASSEMENTS</p>		
<p>TERRASSEMENT DU FOND DE FORME</p>		
<p>L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Amenée des engins y compris les frais de déplacement et de carburant, L'exécution du terrassement proprement dit, Le chargement, transport par camion ou voie d'eau à toutes distances y compris frais de décharge et de recyclage, Le réglage et le surface des talus et des entrées en terre, Le détournement, l'assèchement ou le drainage des eaux superficielles ou de nappes y compris les frais de pompage, Les frais de piquetage supplémentaires nécessaire au bon déroulement de l'opération, La préparation et la remise en état des zones de stockage, L'ensemble du matériel de nivellement et la main d'œuvre qualifié.</p>		
33	<p>Avec évacuation des déblais vers une décharge agréé Le mètre cube :</p>	
34	<p>P.V pour terrassement exécuté manuellement Le mètre cube :</p>	
<p>PRÉPARATION, NIVELLEMENT ET COMPACTAGE DU FOND DE FORME</p>		
<p>L'exécution comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Nivellement pour mise à la côte indiquée par le maître d'œuvre, Fourniture et mise en œuvre éventuelle de remblais incompressibles pour un surfacage soigné, Arrosage, et compactage jusqu'à l'obtention des portances prescrites par le maître d'œuvre, Fourniture et main d'œuvre nécessaire pour une réalisation dans les règles de l'art.</p>		
35	<p>Exécution mécanique de la préparation du fond de forme Le mètre carré :</p>	
<p>FOURNITURE ET POSE DE GÉOTEXTILE</p>		
<p>L'exécution comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La fourniture, l'amenée y compris tous les frais de transport, La mise en œuvre par tous moyens mécaniques et/ou manuels adéquates, Le recouvrement de chaque lé sur 50 cm Fourniture et main d'œuvre nécessaire pour une réalisation dans les règles de l'art. NOTA : Le prix sera décompté au mètre carré de surface recouverte</p>		
36	<p>Géotextile de classe 5, résistance à la traction 16 KN Le mètre carré :</p>	
<p>LA STRUCTURE</p>		
<p>MATERIAUX D'APPORTS POUR CONFECTION DE LA COUCHE DE FONDATION</p>		
<p>L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La fourniture, le transport et la mise en œuvre soignée du dit matériaux Le compactage par couches successives de 30 cm par tous moyens mécaniques adaptés La mise au profil par régalage et compactage du matériau Nivellement, mise en forme et compactage des talus Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprises</p>		
37	<p>Remblaiement à l'aide d'une GNT 1 O/63 type A de classe D21 ou D31 Le mètre cube :</p>	
<p>MATERIAUX D'APPORTS POUR CONFECTION DE LA COUCHE DE BASE</p>		
<p>L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La fourniture, le transport et la mise en œuvre soignée du dit matériaux Le compactage par couches successives de 30 cm par tous moyens mécaniques adaptés La mise au profil par régalage et compactage du matériau</p>		

COMMUNE DE OTTERSWILLER

CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE EN CENTRE BOURG
ET AMENAGEMENT QUALITATIF DES ESPACES VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT-MICHEL

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS

N°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
38	Nivellement, mise en forme et compactage des talus Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprises Remblaiement à l'aide d'une GNT 3 0/20 de type B Le mètre cube :	
39	PAVAGE-DALLAGE FOURNITURE ET POSE DE PAVES EN PIERRE NATURELLE SUR LIT DE SABLE L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La fourniture et mise en œuvre de sable pour constitution du lit de pose, La fourniture, le transport, le déchargement et la pose des pavés, Le damage des pavés, La fermeture et le balayage des joints, Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprise Pavés naturel type granit 10*10 joints en mortier Le mètre carré :	
40	CHEMINEMENT PIETON DE TYPE PAS JAPONAIS L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La fourniture et mise en œuvre de sable pour constitution du lit de pose, La fourniture, le transport, le déchargement et la pose de la dalle y compris les diverses coupes, Le damage des dalles, Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprise Dalles 40/120 pour réalisation d'allée de type pas japonais L'unité :	
41	PIÈCES DE VOIRIE FOURNITURE ET POSE DE CANIVEAUX SUR FONDATION BÉTON L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Le terrassement préalable y compris l'évacuation des déblais vers un centre de traitement, La fourniture, le transport et la pose de la bordure sur fondation béton dosé à 250 kg/m3, La fourniture et mise en œuvre de matériaux incompressible de part et d'autre du caniveau, Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprise Caniveau 3 files en pavé granit 10/10 Le mètre linéaire :	
42	ESPACES VERTS TERRE VEGETALE FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE TERRE VEGETALE L'exécution comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La fourniture et la mise en œuvre de terre végétale, Son régalage soigné sur espaces verts ou îlot, Toutes prestations de main d'œuvre et fournitures supplémentaires. Fourniture et mise en œuvre de terre végétale Le mètre cube :	
43	ENGazonnement Engazonnement d'espaces vert (passage de la herse, nivellement, semis, roulage) L'exécution comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : L'enherbement par projection manuelle ou mécanique d'un mélange dit "sol pauvre" comprenant : La préparation du sol, La fourniture des semences à raison de 40g/m2, La fourniture des engrais organiques et ternaires, liants cellulose nécessaires au processus de germination des graines,	

COMMUNE DE OTTERSWILLER

CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE EN CENTRE BOURG
ET AMENAGEMENT QUALITATIF DES ESPACES VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT-MICHEL

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS

N°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
	<p>Toutes prestations de main d'œuvre et fournitures supplémentaires. Engazonnement "sols pauvres" <u>Le mètre carré :</u></p>	
44	<p>PLANTATION Prestations de plantation (5000€) <u>Le forfait :</u></p>	
45	<p>MOBILIER URBAIN FOURNITURE ET POSE DE MOBILIER URBAIN Banc idem tranche précédente <u>L'unité :</u></p>	
46	<p>RACCORDEMENT DU TROTTOIR AU PROJET LE DECAISSEMENT DECAISSEMENT DE TROTTOIR SUR UNE EPAISSEUR DE 40 cm L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Amenée des engins y compris les frais de déplacement et de carburant, L'exécution du décaissement proprement dit, Le chargement, transport par camion ou voie d'eau à toutes distances y compris frais de décharge et de recyclage, Le détournement, l'assèchement ou le drainage des eaux superficielles ou de nappes y compris les frais de pompage, Les frais de piquetage supplémentaires nécessaires au bon déroulement de l'opération, La préparation et la remise en état des zones de stockage, L'ensemble du matériel de nivellement et la main d'œuvre qualifiée. Avec évacuation des déblais vers un centre de recyclage <u>Le mètre cube :</u></p>	
47	<p>PREPARATION, NIVELLEMENT ET COMPACTAGE DU TROTTOIR L'exécution comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Nivellement pour mise à la cote indiquée par le maître d'œuvre, Fourniture et mise en œuvre éventuelle de remblais incompressibles pour un surfacage soigné, Arrosage, et compactage jusqu'à l'obtention des portances prescrites par le maître d'œuvre, Fourniture et main d'œuvre nécessaire pour une réalisation dans les règles de l'art. Exécution mécanique de la préparation du fond de forme du trottoir <u>Le mètre carré :</u></p>	
48	<p>FOURNITURE ET POSE DE GEOTEXTILE L'exécution comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La fourniture, l'amenée y compris tous les frais de transport, La mise en œuvre par tous moyens mécaniques et/ou manuels adéquates, Le recouvrement de chaque lé sur 50 cm Fourniture et main d'œuvre nécessaire pour une réalisation dans les règles de l'art. NOTA : Le prix sera décompté au mètre carré de surface recouverte Géotextile de classe 4, résistance à la traction 12 KN <u>Le mètre carré :</u></p>	
	<p>LA FONDATION DU TROTTOIR MATERIAUX D'APPORTS POUR CONFECTION DE LA FONDATION DU TROTTOIR L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La fourniture, le transport et la mise en œuvre soignée du dit matériaux Le compactage par couches successives de 10 cm par tous moyens mécaniques adaptés La mise au profil par régilage et compactage du matériau</p>	

COMMUNE DE OTTERSWILLER

CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE EN CENTRE BOURG
ET AMENAGEMENT QUALITATIF DES ESPACES VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT-MICHEL

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS

N°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
49	Nivellement, mise en forme et compactage de l'épaulement Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprises Remblaiement à l'aide de calcaire concassé 0/60 Le mètre cube :	
50	Remblaiement à l'aide d'une GNT de type B2 0/20 Le mètre cube :	
<p align="center">LE REVETEMENT DU TROTTOIR</p>		
<p align="center">PREPARATION, NIVELLEMENT ET COMPACTAGE DE LA FORME</p>		
<p align="center">L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Le griffage, le nivellement, le compactage de la forme, Le remblai complémentaire, Le balayage mécanique ou manuel, Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprises</p>		
51	Préparation mécanique Le mètre carré :	
<p align="center">REVETEMENT DE TROTTOIR EN BETON BITUMINEUX</p>		
<p align="center">L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Redécoupage des enrobés existants pour jointement soigné, La fourniture, le transport à pied d'œuvre par benne chauffante ou sous bâche, Mise en œuvre, épandage, compactage et cylindrage de l'enrobé, Raccordement soigné au revêtement existant, La réalisation d'un joint à l'émulsion sablée, Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprises</p>		
52	B.B.S dosé à 120 kg/m ² , granulométrie 0/10 (BBS 0/10) Le mètre carré :	
53	Béton Bitumineux dosé à 154 kg/m ² , granulométrie 0/10 (réfection chaussée au droit de la bordure) Le mètre carré :	
54	P.V pour pose manuelle d'enrobé Le mètre carré :	
<p align="center">PIECES DE VOIRIE</p>		
<p align="center">FOURNITURE ET POSE DE CANIVEAUX SUR FONDATION BETON</p>		
<p align="center">L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Le terrassement préalable y compris l'évacuation des déblais vers un centre de traitement, La fourniture, le transport et la pose de la bordure sur fondation béton type B20 dosé à 250 kg/m³, La fourniture et mise en œuvre de matériaux incompressibles de part et d'autre du caniveau, Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprises</p>		
55	Caniveau 3 files en pavé béton 16*24*14 (similaires aux pavés existants) Le mètre linéaire :	
<p align="center">GESTION DES EAUX DE TOITURE DE L'EGLISE</p>		
<p align="center">LES TERRASSEMENTS</p>		
<p align="center">TERRASSEMENT COMPLEMENTAIRE ENTRE BLINDAGE POUR EXECUTION DE TRANCHEE PRINCIPALE</p>		
<p align="center">L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La mise en cordon provisoire des déblais extraits, tri des matériaux réutilisables, Mise en place d'un blindage adapté aux conditions travail tel que boisage, palplanches, caisson métallique, panneaux coulissant... Dressement des parois, réglage et compactage du fond de fouille aux côtes prescrites sur le profil en long, Le détournement, l'assèchement ou le drainage des eaux superficielles ou de nappes</p>		

COMMUNE DE OTTERSWILLER

CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE EN CENTRE BOURG
 ET AMENAGEMENT QUALITATIF DES ESPACES VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT-MICHEL
 TRAVAUX D'AMENAGEMENTS

N°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
56	<p>y compris les frais de pompage, de main d'œuvre et d'énergie jusqu'à un débit de 100 m³/h La mise en place de passerelle et/ou de tôle en acier permettant le passage des piétons et des véhicules La préparation et la remise en état des zones de stockage, L'entretien de la tranchée jusqu'à la fin du délai de garantie y compris les interventions de reprise de tranchée nécessaires à la garantie de la sécurité routière et piétonnière Les difficultés liées au croisement ou au travail le long des différents réseaux rencontrés lors de l'affouillement, L'ensemble du matériel de terrassement, de blindage et de compactage ainsi que la main d'œuvre qualifié. Avec mise en cordon des déblais Le mètre cube :</p>	
57	<p>P.V pour évacuation des déblais hors de l'enceinte du chantier Le mètre cube :</p>	
<p>LE REMBLAIEMENT MATERIAUX D'APPORTS INCOMPRESSIBLES POUR CONSTITUTION DU LIT DE POSE ET DE L'ENROBAGE DU TUYAU L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La fourniture, le transport et la mise en œuvre soignée en fonction de la pente prescrite sur le profil en long Le compactage par couches successives de 30 cm par tous moyens mécaniques adaptés La mise au profil par régilage et compactage du matériau en surface de tranchée Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprises Remblaiement à l'aide de sable Le mètre cube :</p>		
58	<p>MATERIAUX D'APPORTS INCOMPRESSIBLES POUR REMBLAIEMENT DE LA TRANCHEE L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La fourniture, le transport et la mise en œuvre soignée du dit matériaux Le compactage par couches successives de 30 cm par tous moyens mécaniques adaptés La mise au profil par régilage et compactage du matériau en surface de tranchée Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprises Remblaiement à l'aide de calcaire concassé secondaire 0/60 Le mètre cube :</p>	
60	<p>MATERIAUX D'APPORTS INCOMPRESSIBLES POUR CONSTITUTION DU LIT DE POSE ET DE L'ENROBAGE DU TUYAU L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La fourniture, le transport et la mise en œuvre soignée en fonction de la pente prescrite sur le profil en long Le compactage par couches successives de 30 cm par tous moyens mécaniques adaptés La mise au profil par régilage et compactage du matériau en surface de tranchée Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprises Remblaiement à l'aide de calcaire concassé 0 20 Le mètre cube :</p>	
61	<p>REALISATION DE COMPACTAGE L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Réalisation d'un essai de compactage au pénétro-densitographe par un organisme agréé inclus tous frais d'installation et replis du matériel ainsi que la présentation d'un rapport complet. Essais de compactage au pénétro-densito-graphe L'unité :</p>	

COMMUNE DE OTTERSWILLER

CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE EN CENTRE BOURG
ET AMENAGEMENT QUALITATIF DES ESPACES VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT-MICHEL

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS

N°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
CANALISATION		
62	<p>FOURNITURE ET POSE EN TRANCHEE D'UNE CANALISATION PVC CR 16 L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : L'amenée à pied d'œuvre, la présentation et la mise au profil du tuyau, Les diverses coupes du tuyau suivant besoin, L'ensemble des pièces de raccords, La fourniture et pose du joint en élastomère inclus toutes sujétions de graissage, Les essais d'étanchéités et l'inspection télévisuelle selon les stipulations du C.C.T.P. Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprises Tuyaux PVC CR 16 de DN 200 mm Le mètre linéaire :</p>	
<hr/>		
REGARD DE VISITE		
63	<p>FOURNITURE ET POSE EN TRANCHEE D'UN REGARD DE VISITE DN 800 mm L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Les terrassements y compris évacuation des déblais et frais de recyclage, Un radier en béton maigre dosé à 200 kg/m3, Les éléments en béton préfabriqué tels que l'élément de fond inclus les cunettes, les anneaux, le cône de réduction et le joint en élastomère pré lubrifié et les joints type forsheda Le remblaiement en matériaux incompressibles inclus tous frais de compactage, Les échelons ou échelle selon les cas, Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprises Regard de visite DN 800 mm H< = à 2,00 ml L'unité :</p>	
<hr/>		
FOURNITURE ET POSE DE TAMPON DE REGARD EN FONTE POUR CHAUSSEE		
64	<p>L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La fourniture et pose d'un tampon de regard en fonte y/c le cadre circulaire ou carré avec système de déblocage et trou de scellement, Le mortier de scellement, Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprises Tampon fonte "pamrex" ou "solo" DN 600 D400 L'unité :</p>	
<hr/>		
FOURNITURE ET POSE D'UNE BOITE DE BRANCHEMENT CARRE EN BETON 400*400 mm		
65	<p>L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Les terrassements y compris évacuation des déblais et frais de recyclage, Un radier en béton maigre dosé à 200 kg/m3, Les éléments en béton préfabriqué tels que l'élément de fond inclus les cunettes, les anneaux, la dalle de réduction et le joint en élastomère pré lubrifié et les joints type forsheda Le remblaiement en matériaux incompressibles inclus tous frais de compactage, Les échelons en aluminium, Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprises Boîte de branchement carrée en béton 400*400 mm H< = à 1,50 ml L'unité :</p>	
<hr/>		
66	<p>Raccordement des gouttières aux regards L'unité :</p>	
<hr/>		
FOURNITURE ET POSE DE TAMPON DE REGARD EN FONTE POUR TROTTOIR		
	<p>L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La fourniture et pose d'un tampon de regard en fonte y/c le cadre circulaire ou carré avec système de déblocage et trou de scellement, Le mortier de scellement,</p>	

COMMUNE DE OTTERSWILLER

CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE EN CENTRE BOURG
ET AMENAGEMENT QUALITATIF DES ESPACES VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT-MICHEL

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS

N°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
67	Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprises Tampon fonte type "trottoir" Pour regard carré 400/400 L'unité :	
68	<p>PRESTATION FORFAITAIRE POUR RACCORDEMENT SUR REGARD EXISTANT L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Les terrassements mécaniques ou manuels supplémentaires, La démolition du voile en béton du regard au DN extérieure de la canalisation, Fourniture et pose du manchon de scellement ou du collet mobile au DN de la canalisation, La réfection au mortier de ciment du voile du regard Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprises D'une canalisation DN 200 mm L'unité :</p>	
69	<p>REFECTION DE VOIRIE REVETEMENT DE SURFACE PREPARATION, NIVELLEMENT ET COMPACTAGE DE LA FORME L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Le griffage, le nivellement, le compactage de la forme, Le remblai complémentaire, Le balayage mécanique ou manuel, Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprise Préparation mécanique Le mètre carré :</p>	
70	<p>FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE D'UN REVETEMENT EN BETON BITUMINEUX L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Redécoupage des enrobés existant pour jointement soigné, La fourniture, le transport à pied d'œuvre par benne chauffante ou sous bâche, Mise en œuvre, épandage, compactage et cylindrage de l'enrobé, Raccordement soigné au revêtement existant, La réalisation d'un joint à l'émulsion sablée, Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprise Béton Bitumineux dosé à 154 kg/m², granulométrie 0/10 Le mètre carré :</p>	
	<p>POSE D'UNE GAINÉ EN ATTENTE DANS L'EMPRISE DE LA TRANCHEE EP POUR RACCORDEMENT BORNE DE RECHARGEMENT TERRASSEMENT-REMBLAIEMENT LES TERRASSEMENTS TERRASSEMENT COMPLEMENTAIRE A LA TRANCHEE EAUX PLUVIALES L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La mise en cordon provisoire des déblais extraits, tri des matériaux réutilisables, Mise en place d'un blindage adapté aux conditions travail tel que boilage, palplanches, caisson métallique, panneaux coulissant... Dressement des parois, réglage et compactage du fond de fouille aux côtes prescrites sur le profil en long, Le détournement, l'assèchement ou le drainage des eaux superficielles ou de nappes y compris les frais de pompage, de main d'œuvre et d'énergie jusqu'à un débit de 100 m³/h La mise en place de passerelle et/ou de tôle en acier permettant le passage des piétons et des véhicules La préparation et la remise en état des zones de stockage, L'entretien de la tranchée jusqu'à la fin du délai de garantie y compris les interventions de reprise de tranchée nécessaires à la garantie de la sécurité routière et piétonnière Les difficultés liées au croisement ou aux travaux à proximité des différents</p>	

COMMUNE DE OTTERSWILLER

CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE EN CENTRE BOURG
ET AMENAGEMENT QUALITATIF DES ESPACES VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT-MICHEL

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS

N°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
71	réseaux rencontrés lors de l'affouillement, L'ensemble du matériel de terrassement, de blindage et de compactage ainsi que la main d'œuvre qualifié. Avec mise en cordon des déblais Le mètre cube :	
72	P.V pour évacuation des déblais hors de l'enceinte du chantier Le mètre cube :	
73	GRILLAGE AVERTISSEUR L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La fourniture et pose du grillage avertisseur, Toutes sujétions de remblaiement et de compactage liées à la présence du grillage avertisseur, Tous frais de main d'œuvre et matériel inclus. Grillage avertisseur rouge non détectable Le mètre linéaire :	
74	LE REMBLAIEMENT MATERIAUX D'APPORTS INCOMPRESSIBLES POUR CONSTITUTION DU LIT DE POSE ET DE L'ENROBAGE DES GAINES OU DES TUBES L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La fourniture, le transport et la mise en œuvre soignée en fonction de la pente prescrite sur le profil en long Le compactage par couches successives de 30 cm par tous moyens mécaniques adaptés La mise au profil par régilage et compactage du matériau en surface de tranchée Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprises Remblaiement à l'aide sable Le mètre cube :	
75	MATERIAUX D'APPORTS INCOMPRESSIBLES POUR REMBLAIEMENT DE LA TRANCHEE L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La fourniture, le transport et la mise en œuvre soignée du dit matériaux Le compactage par couches successives de 30 cm par tous moyens mécaniques adaptés La mise au profil par régilage et compactage du matériau en surface de tranchée Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprises Remblaiement à l'aide de calcaire concassé secondaire 0/60 Le mètre cube :	
76	Remblaiement à l'aide d'une GNT de type B2 0/20 (G.R.H) Le mètre cube :	
77	TUBES POLYETHYLENE GAINES POLYETHYLENE ANNELEES FOURNITURE ET POSE D'UNE GAINÉ TPC L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : L'amenée à pied d'œuvre, la présentation et la mise en place des gaines, Les diverses coupes des gaines suivant besoin, La confection des joints par manchon de raccordement, Les essais d'étanchéité, L'aiguillage des gaines, Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprises Gaine TPC DN 160 mm Le mètre linéaire :	
	CHAMBRE DE TIRAGE CHAMBRE DE TIRAGE PREFABRIQUEE	

COMMUNE DE OTTERSWILLER

CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE EN CENTRE BOURG
ET AMENAGEMENT QUALITATIF DES ESPACES VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT-MICHEL

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS

N°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
78	<p>FOURNITURE ET POSE D'UNE CHAMBRE DE TIRAGE DE CLASSE T L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Les terrassements y compris évacuation des déblais et frais de recyclage, La réalisation d'un radier en béton dosé à 200 kg/m³ L'amenée à pied d'œuvre, la présentation et la mise en place de la chambre, Le remblaiement en matériaux incompressibles inclus tous frais de compactage, Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprises Chambre de tirage LOT L'unité :</p>	
79	<p>REFECTION DE VOIRIE REVETEMENT DE SURFACE PREPARATION, NIVELLEMENT ET COMPACTAGE DE LA FORME L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Le griffage, le nivellement, le compactage de la forme, Le remblai complémentaire, Le balayage mécanique ou manuel, Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprise Préparation mécanique Le mètre carré :</p>	
80	<p>FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE D'UN REVETEMENT EN BETON BITUMINEUX L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Redécoupage des enrobés existant pour jointement soigné, La fourniture, le transport à pied d'œuvre par benne chauffante ou sous bâche, Mise en œuvre, épandage, compactage et cylindrage de l'enrobé, Raccordement soigné au revêtement existant, La réalisation d'un joint à l'émulsion sablée, Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprise Béton Bitumineux dosé à 154 kg/m², granulométrie 0/10 Le mètre carré :</p>	
81	<p>ECLAIRAGE PUBLIC TERRASSEMENT-REMBLAIEMENT LES TERRASSEMENTS TERRASSEMENT COMPLEMENTAIRE A LA TRANCHEE EAUX PLUVIALES L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La mise en cordon provisoire des déblais extraits, tri des matériaux réutilisables, Mise en place d'un blindage adapté aux conditions travail tel que boilage, palplanches, caisson métallique, panneaux coulissant.... Dressement des parois, réglage et compactage du fond de fouille aux côtes prescrites sur le profil en long, Le détournement, l'assèchement ou le drainage des eaux superficielles ou de nappes y compris les frais de pompage, de main d'œuvre et d'énergie jusqu'à un débit de 100 m³/h La mise en place de passerelle et/ou de tôle en acier permettant le passage des piétons et des véhicules La préparation et la remise en état des zones de stockage, L'entretien de la tranchée jusqu'à la fin du délai de garantie y compris les interventions de reprise de tranchée nécessaires à la garantie de la sécurité routière et piétonnière Les difficultés liées au croisement ou aux travaux à proximité des différents réseaux rencontrés lors de l'affouillement, L'ensemble du matériel de terrassement, de blindage et de compactage ainsi que la main d'œuvre qualifié. Avec mise en cordon des déblais Le mètre cube :</p>	
82	P.V pour évacuation des déblais hors de l'enceinte du chantier	

COMMUNE DE OTTERSWILLER

CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE EN CENTRE BOURG
ET AMENAGEMENT QUALITATIF DES ESPACES VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT-MICHEL

TRAVAUX D'AMENAGEMENTS

N°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
	<p>Le mètre cube :</p> <p>GRILLAGE AVERTISSEUR L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La fourniture et pose du grillage avertisseur, Toutes sujétions de remblaiement et de compactage liées à la présence du grillage avertisseur, Tous frais de main d'œuvre et matériel inclus. Grillage avertisseur rouge non détectable</p>	
83	<p>Le mètre linéaire :</p> <p>LE REMBLAIEMENT MATERIAUX D'APPORTS INCOMPRESSIBLES POUR CONSTITUTION DU LIT DE POSE ET DE L'ENROBAGE DES GAINES OU DES TUBES L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La fourniture, le transport et la mise en œuvre soignée en fonction de la pente prescrite sur le profil en long Le compactage par couches successives de 30 cm par tous moyens mécaniques adaptés La mise au profil par régilage et compactage du matériau en surface de tranchée Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprises Remblaiement à l'aide sable</p>	
84	<p>Le mètre cube :</p> <p>MATERIAUX D'APPORTS INCOMPRESSIBLES POUR REMBLAIEMENT DE LA TRANCHEE L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : La fourniture, le transport et la mise en œuvre soignée du dit matériaux Le compactage par couches successives de 30 cm par tous moyens mécaniques adaptés La mise au profil par régilage et compactage du matériau en surface de tranchée Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprises Remblaiement à l'aide de calcaire concassé secondaire 0/60</p>	
85	<p>Le mètre cube :</p> <p>Remblaiement à l'aide d'une GNT de type B2 0/20 (G.R.H)</p>	
86	<p>SOCLE DE CANDELABRE CONFECTION DE SOCLE EN BETON L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Les terrassements complémentaires y/c l'évacuation des déblais, la fourniture et mise en œuvre de béton dosé à 300 kg/m3 pour confection des fondations, La fourniture et pose de tiges de scellement en forme de "J" avec filetage de l'extrémité droite sur 110 mm Fourniture et mise en œuvre de remblais incompressibles, Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprise Socle en béton pour mât de 10 à 12 m, Dim. 1,0*1,0*1,2 m</p>	
87	<p>L'unité :</p> <p>MATS ET CROSSES FOURNITURE ET POSE DE CANDELABRE L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Fourniture et déchargement d'un mât équipé : - d'un portillon d'accès et de visite anti-vandalisme, - d'un boîtier de protection et son dispositif de fixation, - des câbles intérieurs de raccordement, - la vérification mécanique et électrique des différents constituants, - l'assemblage de l'ensemble des éléments constituants le mât, Le transport au point de levage,</p>	

COMMUNE DE OTTERSWILLER

CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PERMEABLE EN CENTRE BOURG
ET AMENAGEMENT QUALITATIF DES ESPACES VEGETALISES DE L'EGLISE SAINT-MICHEL

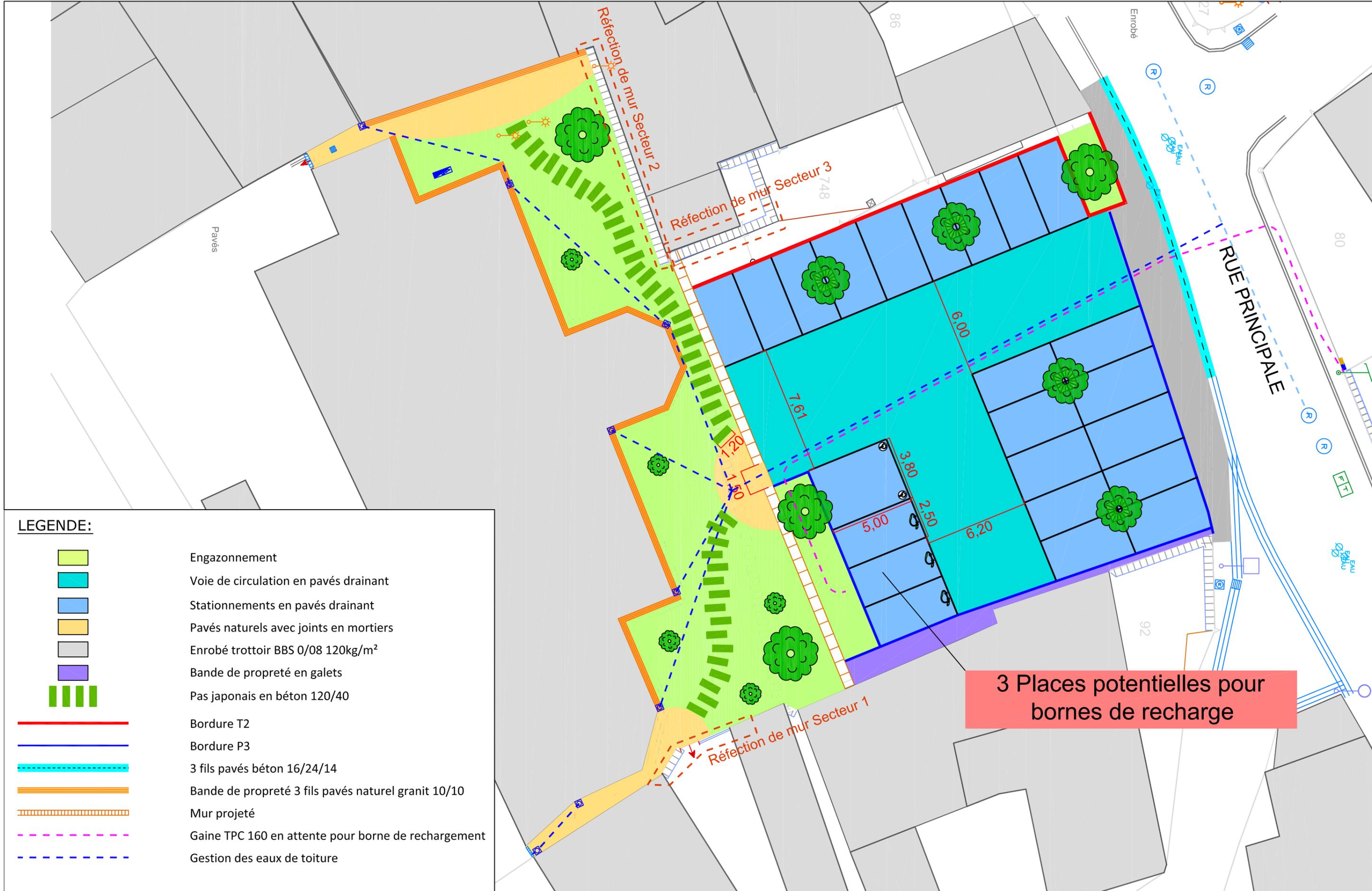
TRAVAUX D'AMENAGEMENTS

N°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
88	<p>La fourniture et pose d'un dispositif de réglage et d'isolation en caoutchouc synthétique de type "PEPLIC" ou équivalent, Le dressage du mât et fixation à l'aide de 4 tiges de scellement filetées en forme de "J" munies des écrous, contre-écrous, rondelles et capuchon de protection anticorrosion La vérification de la verticalité de l'ensemble, La mise à la terre du candélabre, Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprises Fourniture et pose d'un ensemble mat grappe h : 10 m équipé de 4 projecteurs LED L'unité :</p>	

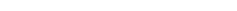
<p style="text-align: center;">TUBES POLYETHYLENE</p>		
<p style="text-align: center;">GAINES POLYETHYLENE ANNELEES</p>		
<p style="text-align: center;">FOURNITURE ET POSE D'UNE GAINÉ TPC</p>		
89	<p>L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : L'amenée à pied d'œuvre, la présentation et la mise en place des gaines, Les diverses coupes des gaines suivant besoin, La confection des joints par manchon de raccordement, Les essais d'étanchéité, L'aiguillage des gaines, Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprises Gaine TPC DN 63 mm Le mètre linéaire :</p>	

<p style="text-align: center;">CABLAGE DES RESEAUX</p>		
<p style="text-align: center;">FOURNITURE ET POSE D'UN CABLE de mise à la terre EN CUIVRE NU</p>		
90	<p>L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : la fourniture et la pose en tranchée du dit câble, La réalisation de la liaison équipotentielle de toutes les pièces métalliques composants et/ou située à moins de 3m du réseau, Le branchement sur le câble de terre des candélabres, Le passage par les socles en béton. Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprise Câble cuivre nu de 29 mm² de section Le mètre linéaire :</p>	

<p style="text-align: center;">FOURNITURE ET TIRAGE DE CABLE SOUS GAINES OU FOURREAUX DE LA SERIE U1000 R02V MULTICONDUCTEUR EN CUIVRE</p>		
91	<p>L'entreprise comprenant l'ensemble des tâches ci-après décrites : Le chargement et l'amenée à pied d'œuvre des câbles, L'amenée et le repli de l'ensemble du matériel nécessaire au tirage, L'exécution du tirage proprement dit, Toutes sujétions de main d'œuvre et matériel comprise Câble U1000 R02V 3*10 mm² Le mètre linéaire :</p>	



LEGENDE:

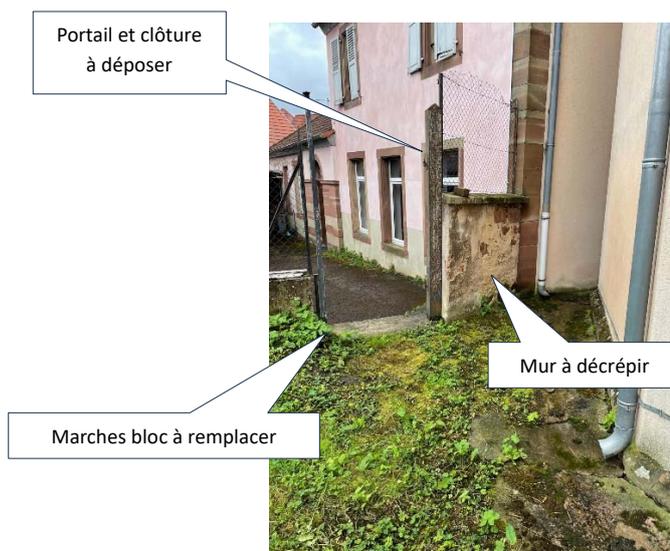
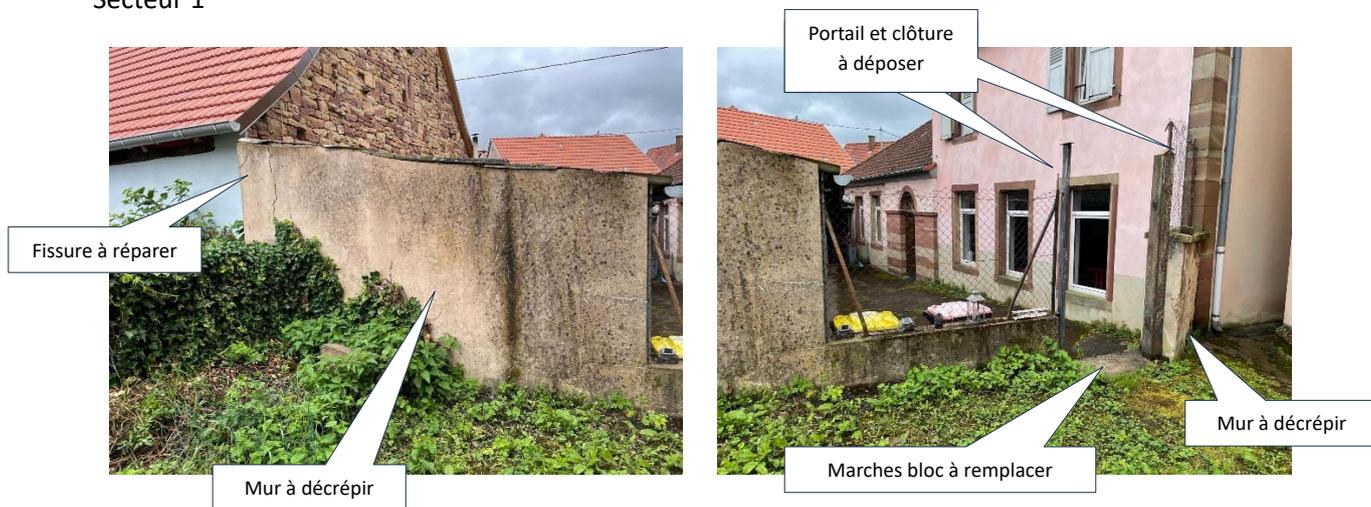
	Engazonnement
	Voie de circulation en pavés drainant
	Stationnements en pavés drainant
	Pavés naturels avec joints en mortiers
	Enrobé trottoir BBS 0/08 120kg/m ²
	Bande de propreté en galets
	Pas japonais en béton 120/40
	Bordure T2
	Bordure P3
	3 fils pavés béton 16/24/14
	Bande de propreté 3 fils pavés naturel granit 10/10
	Mur projeté
	Gaine TPC 160 en attente pour borne de rechargement
	Gestion des eaux de toiture

3 Places potentielles pour bornes de recharge

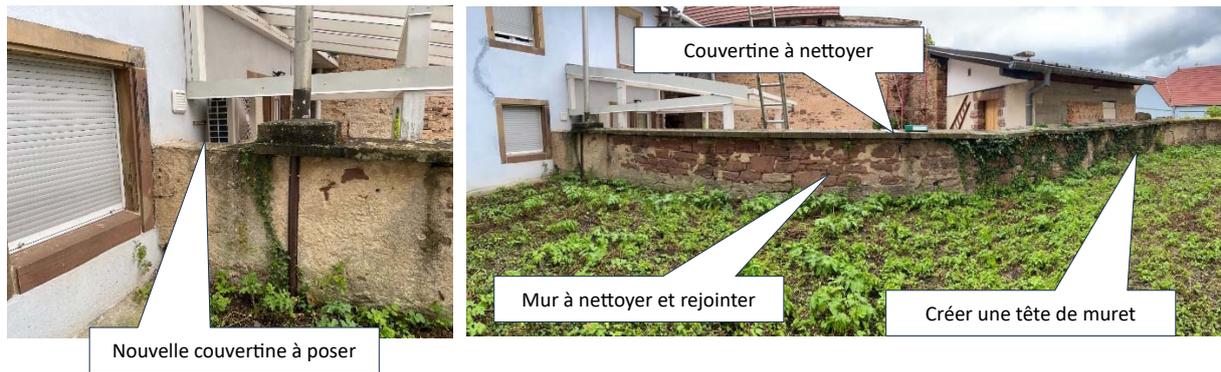


RENOVATION DE MUR ET MURET EN GRES

Secteur 1



Secteur 2



Secteur 3

